



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1947

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1947

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même ; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

Saint-Jérôme, vendredi, 24 janvier 1947

51e ANNEE — No 4



Nouvelles d'Ottawa

par la British United Press

Une nouvelle mesure vient d'être prise dans le but de faciliter le commerce entre le Canada et la France. En effet, les gouvernements des deux pays ont décidé que les achats faits par la France au Canada seront soumis au régime du commerce privé.

Toutefois, les produits dont le commerce est encore contrôlé au Canada, tels que les produits de l'acier, le bois, les engrais, le blé et les céréales, le lait et l'huile de lin, continueront à être achetés par les organismes gouvernementaux, qui achèteront également les équipements destinés aux services publics français et aux sociétés nationalisées (marine marchande, office national de la navigation, société nationale des chemins de fer).

Jusqu'ici, en vertu des arrangements existant entre ces deux gouvernements, tous les achats de la France au Canada étaient effectués par le conseil français des approvisionnements en coopération avec le Canadian Export Board et son successeur, la Canadian Commercial Corporation.

L'activité du conseil français des approvisionnements se borne donc actuellement à l'achat des produits mentionnés ci-dessus, et à la liquidation des contrats qu'il a déjà passés. Depuis le mois de novembre 1944, il a passé des contrats pour un montant total de \$349,500,000 dont jusqu'ici \$217,000,000 seulement ont été payés. Il reste donc environ \$132,000,000 de commandes à payer et à liquider.

Le Canada a consenti à ce que les Etats-Unis mettent au rancart et vendent par pièces une partie du projet Canol (raffinerie et pipeline) qui est resté un "éléphant blanc" coûtant \$133,000,000.

En vertu d'un arrangement conclu vendredi dernier, les Etats-Unis peuvent vendre tout ou partie du projet Canol no 17 au gouvernement canadien ou à d'autres acheteurs, enlever ce qu'ils ne pourront vendre ou simplement l'abandonner.

L'inspecteur général du Commissariat de tourisme français, M. Serge De pret-Dixio vient de terminer un séjour au Canada et aux Etats-Unis. A son départ pour la France, il a déclaré que la question de l'ouverture à Montréal d'un bureau français, similaire à celui qui existe à New-York, est actuellement à l'étude. Il a souligné le fait que la France prépare une grande saison touristique pour l'été prochain et a rappelé que le congrès de la Légion américaine des combattants devait avoir lieu à Paris cette année et qu'on attendait au moins 15,000 membres de cet organisme en France, pour lesquels de nombreuses cérémonies étaient prévues.

Pour réaliser la gigantesque projet de la canalisation du Saint-Laurent il faudrait le travail de 2,600 hommes durant six années! Cette précision a été faite par M. Thomas H. Hoag, président de l'Hydro ontarienne, devant des experts en construction réunis pour un congrès annuel. Le conférencier a exposé que le projet est en quelque sorte en voie de réalisation, petit à petit. C'est ainsi que l'écluse McArthur construite par les Etats-Unis sur la section américaine du Sault-Sainte-Marie, le canal canadien de Welland et le chenal récemment creusé dans les environs de Prescott, sont autant de jalons initiaux au projet général.

M. Gaspard Fautoux, orateur de la Chambre des communes, a émis son bref pour l'élection complémentaire destinée à remplir la vacance dans la circonscription double de Halifax, mais le scrutin ne sera peut-être pas tenu avant plusieurs mois. En vertu des règlements de la Chambre et de la loi canadienne, une élection doit être tenue dans les six mois de l'émission d'un bref. Mais la date exacte est fixée en définitive par le cabinet.

LE NOTAIRE BLANCHARD, L'UNION NATIONALE ET L'ELECTION DE ST-HIPPOLYTE

Nous parlons, cette semaine, dans un de nos potins politiques, des activités illégales auxquelles se sont livrés le notaire Blanchard, député de l'Union Nationale pour Terrebonne, et ses organisateurs, lors des élections municipales tenues récemment à Saint-Hippolyte.

Tout citoyen bien pensant ne peut que désapprouver cette ingérence manifeste et VICIEUSE d'un mandataire du gouvernement provincial dans le domaine municipal.

Les tactiques crapuleuses auxquelles on a eu recours à Saint-Hippolyte ont eu comme résultat la défaite du maire sortant de charge, M. Arthur Gohier, un excellent citoyen et un excellent maire.

"Tant que Gohier sera maire, aucune construction de routes ne sera entreprise dans la région", ont clamé les créatures de l'Union Nationale dans Saint-Hippolyte.

Parmi les plus ardents adversaires de M. Gohier, on remarquait un certain monsieur J.-Ernest Cadieux, de Montréal, propriétaire d'un hôtel sans permis de vente de boisson au Lac d'Achigan. L'organisation de l'Union Nationale lui a promis, comme prix de ses bons services, de lui faire obtenir ce permis tant désiré, une fois que M. Gohier aurait été battu.

Enfin, le soir de l'élection, le notaire Blanchard et son organisateur de Saint-Jérôme, Arthur Helms, célébrèrent la victoire de leur candidat, à Saint-Hippolyte même.

N'est-il pas grand temps de mettre un terme à ces agissements démagogiques du régime des "Purs" dans notre comté ?

P. P.

Réflexions sur un discours

J'écoutais dernièrement un discours que le trésorier provincial, l'honorable Onésime Gagnon, était chargé de débiter pour le bénéfice de l'Union Nationale sous la rubrique "La politique provinciale".

Au milieu de tous les bobards dont l'argumentaire (temporaire) de la province se faisait le propagandiste, il en est un qui revient comme un leitmotiv dans tous les discours de ces messieurs de l'Union Nationale et qui a le don particulier de me donner sur les nerfs.

M. Gagnon, comme tous les conservateurs, s'est attendu pour au moins près des trois quarts du temps consacré à son discours sur l'autonomie de la province, dont son chef serait devenu depuis un an le farouche défenseur.

Il a cru, pour être plus certain de nous toucher au bon endroit, qu'il devenait nécessaire d'ajouter de nouveaux condiments à la sauce qu'on nous sert un peu trop souvent. Il est allé cette fois brasser les cendres des héros de "37" pour donner un peu de sel à son ragoût.

Qu'on arrête ! On peut me présenter comme on voudra M. Duplessis, je ne protesterais jamais. C'est une question de goût. Tous les goûts sont dans la nature. Il faut admettre que ce goût mauricien peut passer pour un peu spécial, mais ça s'excuse si ça ne se comprend pas.

Qu'on me présente Duplessis comme un politicien retors et comme étant celui qui a réussi à faire avaler les plus grosses couleuvres à la province, j'en suis. Qu'on me dise qu'il est l'organisateur dans cette province de son chef M. Bracken, je le veux bien. Qu'on s'exalte sur le nombre de "gratiers" qu'il a réussi à attacher à sa fortune, je n'en disconviens pas.

Mais comme défenseur de l'autonomie, c'est un peu trop récent pour être pris au sérieux par quelqu'un qui se souvient un peu. Où aurait-il appris cela ?

Parmi les amis de M. Borden, dont en 1919 il faisait les élections et dont il chantait les vertus ? Ou encore de M. Meighen, dont il était en 1921 et en 1925 le fidèle lieutenant et le fougueux orateur ?

C'est peut-être en 1926 au milieu des nombreux amis qu'il a rencontrés dans les rangs du parti conservateur qu'il aurait trouvé son inspiration ?

Il aurait pu continuer ses études durant la campagne de 1930 au milieu de ceux qui entouraient M. Bennett dans la campagne fédérale qui s'est déroulée à cette époque ! "Ainsi que la vertu le vice a des degrés." On a beau dire, on a beau faire, ce n'est pas à cinquante ans qu'on se découvre des talents. Rien dans le passé de M. Duplessis ne se porte garant de l'attitude qu'il affiche ou qu'on affiche pour lui ! Il pourrait peut-être nous dire en quoi l'autonomie était menacée par le gouvernement fédéral. Six des neuf provinces du Dominion ont accepté les offres de M. King et aucune ne serait d'humeur à sacrifier aucun des droits dont elle est investie pour les beaux yeux du fédéral.

D'ici un mois il ne restera que deux provinces à n'avoir pas signé, Québec et l'Ontario.

Est-ce un hasard ? Mais ce ne sont que les deux provinces avec gouvernements bleus du Dominion qui se sentent des scrupules d'autonomistes.

Des farceurs vont répétant sous le manteau que ce sont plutôt les affaires de M. Bracken que M. Drew et Duplessis tachent de préparer en sous-main.

Peut-être les orateurs de M. Duplessis verront-ils à nous éclairer sur ce point !...

GUY BERNARD.

IMPORTANTE ASSEMBLEE DE L'ORGANISATION LIBERALE

Le 19 janvier, dans l'après-midi, avait lieu, dans les salons du Club libéral du comté de Terrebonne, une réunion de l'Organisation libérale de Saint-Jérôme, réunion convoquée par le président de cet organisme, M. le notaire J.-Marc Vermette.

Le but de l'assemblée — à laquelle le participèrent quelque cinquante personnes — était de jeter les bases d'une organisation solide dans Saint-Jérôme.

A cette fin, la ville a été divisée en quatre quartiers : le Sud, le Centre-Est, l'Ouest et le Nord. La semaine prochaine, nous donnerons la liste de ceux qui ont été choisis pour faire partie de ces quatre sous-comités.

Au cours de la réunion, MM. J.-Marc Vermette, le docteur J.-R. Brais, P.-Eugène Lortie, Léopold Nantel, J.-Marcel Ostigny et Raymond Raymond adressèrent la parole. Tous appuyèrent sur la nécessité de former une organisation solide et vivante pour la ville de Saint-Jérôme.

Prière du matin

Entre mes frères qui dorment
J'ai glissé un pas discret.

Dehors, il fait jour...
Une toison de rosée drapée le sous-bois,
Et la bavarde caravane des criquets
Vient se laver.
Dans les gouttelettes d'argent.

L'air est si grand,
Ce matin,
Qu'on a peur de s'y perdre !
Tous mes frères humains,
Qui baillent dans leurs nocturnes couvertes,
Ignorent la joie de vivre,
De n'être plus morne, ordinaire,
Humain à l'unisson de tous les autres hommes.
Ah ! la plénitude de cette heure,
Qui nous appartient.
Comme tout sur terre est à nous.

Et, pendant que, distrait,
On achève un rêve d'amours,
La diaphane brume glisse,
Glisse, en festons magnifiques,
Sur le lac.
Entre Ciel et Terre,
La buée matinale monte,
Monte se perdre dans un nuage du Sud...

Et, dans un grand fracas solitaire,
J'ai lancé tout mon corps
Dans l'eau qui frissonne.
Tandis que les grands pins de la rive
Plongent, dans le lac,
Le mirage timide et grelottant
De leurs nouvelles ramures.
Les bras presque gênés,
Nagent dans cet océan de Froid,
De Lumière et de Paix.
Un sillon tourmenté me poursuit,
Et dedans, la brume tourbillonne,
Semant pour le jour à venir,
Du Soleil, des Sourires, du Bonheur !

C'est à cette heure,
Où ronflent les peuples,
Que la Nature chante
Et fredonne l'Ode de Reconnaissance
A son Célèste Créateur.
Un à un, les oiseaux s'éveillent ;
Leur ramage enroué plane dans le bois,
Tandis que là,
Sur sa niche de bouleau,
Un écureuil,
Les deux mains jointes,
Fait sa prière du Matin... !

Jean-Yves GRENON.

POTINS POLITIQUES

Le notaire "Cadillac" Blanchard

Notre député souhaite ardemment que la route Montréal-Québec soit en assez bon état pour qu'il puisse se rendre à Québec, à l'occasion de l'ouverture de la session, dans son superbe char Cadillac.

Cela ferait de l'épate auprès de ses collègues et au moins, il pourrait se vanter d'avoir l'air du "ministre" qu'il avait promis aux électeurs de Terrebonne.

Au Club Libéral

Le Comité Exécutif du Club inaugurera dimanche, le 9 février, sa série de causeries pour la présente saison.

La première réunion aura lieu soit dans le Salon Rose de l'Hôtel Maurice ou dans les salons du Club.

Les membres du Club et leurs amis auront le plaisir d'entendre un conférencier de renom. L'organisation va bon train et pourra, d'ici quelques jours, communiquer les renseignements nécessaires.

Elections Municipales

L'Union Nationale poursuit son œuvre de corruption électorale.

Nous en sommes rendus au point qu'aucune élection municipale ne peut être tenue sans l'intervention et l'ingérence des autorités provinciales, celles-ci mettent à la disposition de leurs partisans les mêmes moyens d'action qui ont déshonoré la Beauce. Il n'en est pas autrement dans Terrebonne. Ainsi, lors des élections récentes à la mairie de Saint-Hippolyte, le notaire Blanchard et les organisateurs de l'Union Nationale ont mis tout en œuvre pour faire battre M. Arthur Gohier, maire sortant de charge. Selon l'usage antique et solennel de l'Union Nationale, on a menacé de la perte de leur permis de vente de liqueur les hôteliers et les épiciers de la région s'ils ne consentaient pas à faire la lutte à M. Gohier.

Encouragement à l'Agriculture

C'est pour assurer la libération économique de nos cultivateurs que le

gouvernement Godbout multiplie les octrois consacrés à diverses industries agricoles.

L'encouragement accordé à la culture du tabac, les progrès réalisés dans la culture du lin, la construction de la raffinerie de sucre de betterave à St-Hilaire, sont autant d'œuvres qui démontrent la sympathie du parti libéral envers les agriculteurs.

Odorat délicat ?

Les ministères de l'Union Nationale n'ont pas l'odorat trop sensible ni trop délicat ; autrement, ils constateraient que l'encens qui leur est brûlé sous le nez par leurs journaux, "LE TEMPS", "LE MORALISTE" et "LE GOGU", ont des relents de fumier et d'ordure.

Omer Côté et ses "gangsters"

La gang d'Omer Côté dont les hauts faits d'armes et les actes de banditisme avaient assuré l'élection de cet insipide ministre dans le comté de St-Jacques, s'est mise de nouveau à l'œuvre.

Cette fois, c'est dans Bagot que la gang a exercé ses activités avec le résultat que quatre braves citoyens d'Acton Vale ont dû être traités à l'hôpital.

M. Duplessis, procureur général, accordera-t-il au public une enquête qui permette de connaître les noms des chefs qui retiennent les services de tels bandits durant la période électorale et également l'étendue de la protection que leur accorde la police provinciale ?

Récompense à Omer Côté

La première fois qu'Omer Côté s'est servi de sa gang d'assommeurs, M. Duplessis, à titre de récompense, l'a nommé ministre.

La dernière fois, c'est-à-dire dans Bagot, Omer Côté a mérité une autre récompense pour les services rendus par ces mêmes gangsters.

M. Duplessis lui paie un voyage au Mexique aux dépens de la province.

M. L. Bertrand rend compte de son mandat

M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, a rendu compte de son mandat, lors de deux assemblées publiques tenues, dimanche dernier, la première à Terrebonne, et la seconde, le soir, à Sainte-Thérèse.

A Terrebonne, l'assemblée était présidée par M. J. Allard, maire de la Ville. Elle était organisée par la section de Terrebonne de l'Association libérale du comté de Terrebonne, et M. le notaire Léopold Gravel, président de la section, agissait comme maître de cérémonies. M. G.-E. Lapalme, député de Joliette-l'Assomption-Montcalm, porta la parole, de même que M. Gravel et M. Bertrand. On remarquait sur l'estrade la présence des échevins Grenon et Hudon.

A Sainte-Thérèse, l'assemblée a été tenue dans la salle de l'Académie, sous la présidence de M. Gérard Desjardins, président du Club Libéral de Sainte-Thérèse. On remarquait sur l'estrade nombre de directeurs du Club, et M. Alcide Sauvée, maire de la paroisse. Portèrent la parole avant M. Bertrand, Me Paul Larose, avocat de Sainte-Thérèse, et M. Michel Normandin, commentateur sportif et échevin de la ville de Montréal.

A ces deux réunions, qui groupèrent plusieurs centaines de personnes, M. Bertrand rappela les législations passées aux Communes au cours des deux dernières sessions, notamment le bill de la redistribution qui donne huit comtés additionnels à la province de Québec, le bill de la citoyenneté canadienne qui depuis le 1er janvier fait de nous des citoyens canadiens. Il définit aussi le rôle important que le Canada prend dans les affaires internationales, et déclare que pour combattre l'inflation, certaines restrictions doivent encore subsister. Il est cependant d'avis que l'on doive les abattre graduellement, et que si des réductions importantes ont été apportées dans le domaine de l'impôt, il faut certes envisager dès cette année des exemptions de \$2,000, pour les personnes mariées et de \$1,000, ou \$1,200, pour les célibataires.

M. Bertrand a souligné qu'il s'était fait en 1946, aux Communes, le défenseur des infirmes et des invalides, en demandant que des allocations leur fussent accordées. Il reviendra sur le sujet cette année. Nécessairement il souhaite que les provinces s'entendent avec le fédéral, car les provinces doivent contribuer dans le versement de telles allocations. Il est aussi pour une assurance infirmes, une augmentation dans le taux des pensions de vieillesse auxquelles le gouvernement fédéral contribue dans la proportion de 75%. Sur la question du drapeau, il s'est prononcé en Chambre et tient à un drapeau essentiellement canadien.

Dans le domaine local, M. Bertrand a promis de s'intéresser à la construction de murs de protection dans la ville de Terrebonne ; à Sainte-Thérèse, il a déclaré que les usines Bouchard sont devenues un centre permanent d'emmagasinage de munitions, sous le contrôle exclusif du ministère de la Défense nationale et que ce plan est devenu une de nos industries les plus intéressantes, puisqu'il emploie un millier de personnes. Il demande à la population ouvrière de Bouchard d'apporter de la collaboration ; la bonne réputation de Bouchard, pendant la guerre, alors qu'aucune grève ne s'est produite, qu'aucun accident sérieux n'a été enregistré, a été pour beaucoup dans la décision du gouvernement. Il faut continuer dans cette voie. M. Bertrand souligne aussi combien le projet du creusement et du nettoyage de la rivière des Mille-Iles lui tient à cœur, et annonce que des équipes font actuellement l'arpentage afin de déterminer le coût des travaux.

Même avec la session qui commence jeudi prochain, M. Bertrand se propose de porter la parole dans plusieurs centres du comté, d'ici les prochains jours. Il visitera à brève échéance la partie nord du comté, et discutera avec ses chefs la question de la redistribution. Il est question que toute la partie nord du comté, soit de Sainte-Agathe des Monts en montant, soit enlevée du comté de Terrebonne et ajoutée à celui d'Argenteuil. Le gouvernement devra cette année refaire la carte électorale du comté dans la province, il s'en suit, et comme il s'agit d'ajouter huit comtés, le plus grand des comtés subit donc des morcellements ou des additions, de façon à donner à chacun une po-

(suite à la page 5)

Un Etat souverain

Le 2 octobre 1942, dans un article intitulé "Une Nation Libre", un de nos collaborateurs soumettait, en éditorial, quelques détails et commentaires sur le Statut de Westminster. L'auteur y soulignait surtout l'absolue souveraineté de notre pays en matière de législation. Il faisait état de la liberté du Canada de se gouverner lui-même et alléguait que les attaches de notre pays à l'Empire se bornaient à une communauté d'aspirations, à la poursuite des mêmes idéaux ! "... Aucune loi passée par un dominion ne saurait être décrétée nulle ou inopérante sous l'unique prétexte qu'elle est différente ou contraire à une loi d'Angleterre ou à toute autre loi, présente ou future, promulguée par le Parlement du Royaume-Uni. On y reconnaît (dans le Statut) le droit qui échoit à tout dominion d'édicter des lois souveraines, de même que celui de rappeler tout acte promulgué par le Parlement impérial, à la seule exception de législation ou de document constitutionnel."

Plus concrètement, le Statut équivaut à l'abdication, par le Parlement britannique, de sa suprême autorité sur les diverses parties de l'Empire. Il ne confère à la Couronne que le rôle de symbole de la "libre association des membres du Commonwealth".

Nous croyons opportun de rééditer ici une autre partie de l'article en question : "Quelques esprits timorés de Grande-Bretagne et du Canada se font un cauchemar de cette pièce de législation impériale ; ils y voient le signe précurseur de la désintégration et de la chute du Commonwealth britannique. A l'exception de certains séparatistes, nous ne souhaitons pas, et encore moins préconisons, la rupture, — à cette heure ou après la guerre, — des liens qui nous unissent au Commonwealth ; nous voyons trop dans cette association une cause d'accroissement de notre influence dans l'arène internationale. Les vrais Canadiens, ceux qui aiment sincèrement leur pays et souhaitent son plein épanouissement, ne s'arrêtent qu'à une certitude : l'autonomie de ce dominion, son droit de légiférer sans l'approbation du Parlement impérial, son autorité à se gouverner lui-même, à faire des ententes, signer des traités, à participer de son propre chef à tout mouvement, quelle qu'en soit la nature."

LE RECENT JUGEMENT DU CONSEIL PRIVE

Le Parti libéral s'est toujours fait le ferme tenant d'une politique de souveraineté canadienne. En 1939, le Parlement canadien était saisi d'un projet de loi tendant à abolir les appels au Conseil Privé. On entendait que les litiges canadiens fussent à l'avenir, réglés par un tribunal dans la constitution ou l'organisation duquel le pays aurait voix. Ce projet fut adopté en première lecture, puis la Cour Suprême fut priée de juger de sa constitutionnalité. En janvier 1940, la majorité de ce tribunal déclarait la législation parfaitement constitutionnelle. L'Ontario, la Colombie-Anglaise, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse en appelèrent du jugement. Et plus tard, la province de Québec, par décision de l'Union Nationale, vint leur prêter main-forte. Ce n'est que tout récemment que le Comité judiciaire du Conseil Privé a rendu jugement. Ce dernier établit clairement et positivement le droit du Parlement canadien de créer un tribunal de dernière instance, ici, au pays. S'appuyant sur l'acte britannique de l'Amérique du Nord, les membres du Comité judiciaire opinent "qu'il serait contraire à l'esprit qui inspire le préambule du Statut de Westminster de ne pas concéder au Parlement du Dominion les plus larges pouvoirs, sous l'article 101 de l'acte britannique de l'Amérique du Nord."

L'ARTICLE 101

Cet article stipule que le Parlement canadien, nonobstant toute autre disposition de la loi, peut "pouvoir à la constitution, à l'organisation et au maintien d'une cour générale d'appel pour le Canada et à l'établissement d'autres tribunaux." Le Comité judiciaire ajoute que c'est à la lumière du Statut de Westminster, "loi d'une transcendance importance constitutionnelle", qu'il faut décider si le Parlement du Canada peut légiférer, non seulement dans la Cour Suprême à juridiction d'appel civile ou criminelle dans et pour le Canada, mais aussi que cette juridiction est finale et sans appel.

En vertu de l'acte britannique de l'Amérique du Nord, le pouvoir conféré au Parlement canadien d'instituer une cour générale d'appel restait sujet à la prérogative royale. Le Comité, souligne à ce sujet : "Mais cette limitation du pouvoir législatif du Dominion pouvait être abolie et l'a été par une loi du Parlement impérial. Puisqu'elle a été abolie, le Parlement du Dominion doit avoir le pouvoir d'édicter que la juridiction de sa Cour Suprême sera finale. Aucune autre solution n'est conforme au statut d'un dominion autonome."

Il serait trop long de rappeler ici tous les motifs allégués par le Comité judiciaire du Conseil Privé pour étayer sa thèse et soutenir son jugement ; qu'il suffise de souligner que cette décision manifeste irrécusablement qu'ils avaient raison, nos champions de l'autonomie canadienne, de clamer que le Canada est une nation libre, un état souverain.

UN CONSEIL

Aux ultra-loyalistes qui craignent la chute du Commonwealth de méditer sur une opinion émise par le "Times" de Londres : "Ni au Canada, ni en Grande-Bretagne", écrit cet important journal, "on conclura de cette décision sensée que le sentiment impérial s'est affaibli depuis quatre-vingts ans, alors que le Canada devient un dominion. Ce qu'elle signifie, c'est que les moyens par lesquels s'exprime ce sentiment devraient être révisés pour répondre au changement de circonstances."

"Il y a quatre-vingts ans, le droit d'appel à Londres était une garantie de justice ; aujourd'hui, comme le dit le jugement, c'est une restriction, une entrave. Le Statut de Westminster fournit de bons arguments juridiques pour son abolition, d'ailleurs forcée, et le jugement n'affecte pas les relations de deux membres du Commonwealth, même s'il affecte celles entre le Gouvernement du Dominion et les provinces."

Quant à ceux qui prônent un provincialisme rétrograde et paralysateur, qu'ils cessent de colporter que le pouvoir central n'est qu'un spoliateur des droits et privilèges provinciaux, un centralisateur et un impérialisant. La décision rendue par le tribunal de Londres les confond et les contraint à ravalier leurs propos fallacieux. Qu'ils le veuillent ou qu'ils s'insurgent là-contre, le Canada est une nation libre, un état souverain.

JULOT.

Fondé en 1897

L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Cie Ltée" et imprimé par les ateliers de L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Enrg., 303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée

Président : Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier
Vice-président : Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte
Sec.-trésorier : Roland BOCK, industriel, Montréal
Direction politique : Hon. Hector PERRIER, C.R., Montréal
Rédaction et administration : Pierre PREVOST, St-Jérôme

Le bureau de L'AVENIR DU NORD occupe la chambre 5 de l'édifice Nantel, 402, rue Labelle, téléphone 894, Saint-Jérôme.

Pour tous vos travaux d'imprimerie

- Journaux • Catalogues
- Revues • Faire-parts
- Factures • Etiquettes
- Cartes de visite — d'affaires — de remerciements
- Enveloppes — Affiches

L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, Enrg.

vous assure un travail soigné.

303, Ave Parent Téléphone 12 St-Jérôme

Nos dépositaires

L'AVENIR DU NORD est en vente, au prix de cinq cents le numéro, aux endroits suivants :

- LIBRAIRIE ST-JEROME, 345, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
- "AUTOUR DU MONDE" (M. Léonard), 318 a, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
- Pharmacie René DUMOUCHEL, 313, rue Labelle, Saint-Jérôme.
- Terminus de la CIE de TRANSPORT provinciale (E. Lavoie, restaurateur), 401, rue St-Georges, Saint-Jérôme.
- Sigefroid FILION, restaurateur, 784, rue Labelle, Saint-Jérôme.
- Henri DAOUST, restaurateur, 251, rue Montigny, Saint-Jérôme.
- "AU PETIT CANADIEN", restaurant, (Gérard Aumont, prop.), 246, avenue Parent, Saint-Jérôme.

LA SITUATION INTERNATIONALE

Le Canada ne veut pas être considéré comme parent pauvre

par Maurice DAGENAI
de la British United Press

Le Canada a ouvert la voie à un mouvement d'idées qui réussira probablement à s'implanter et qui modifiera considérablement la procédure de la préparation d'un traité de paix avec l'Allemagne et aussi l'avenir des relations internationales avec ce pays.

Le gouvernement canadien a formellement protesté contre le fait que seules les grandes puissances ont la charge de préparer les traités de paix, laissant aux puissances moyennes et aux petits pays la seule possibilité de communiquer un mémoire pour faire connaître leur point de vue.

Le ministère canadien des Affaires étrangères a soutenu en termes énergiques que cette attitude était indigne du rôle joué par les forces canadiennes dans les deux dernières guerres.

Plusieurs autres pays ont protesté également comme le Canada mais la Russie s'est péremptoirement opposée à l'admission des petites puissances à la préparation des traités de paix.

Il est fort possible cependant que les revendications des petits pays, où le Canada prend position de chef, réussissent à éliminer l'opposition soviétique.

Au sujet de l'Allemagne, les dépêches nous annoncent que la Russie exige des Etats-Unis un prêt de cinq millions de dollars pour réduire les réparations de guerre qu'elle demande à l'Allemagne.

Pendant que les suppléants des ministres des Affaires étrangères préparent le travail du conseil des quatre qui doit se réunir à Moscou pour rédiger le traité de paix de l'Allemagne, la France et l'Angleterre se préparent contre une nouvelle agression allemande.

L'ancien premier ministre de France, M. Léon Blum, s'est rendu à Londres récemment et il s'est entendu avec MM. Attlee et Bevin, respectivement premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Angleterre, pour conclure une alliance franco-anglaise le plus rapidement possible "pour se protéger contre une autre agression allemande".

Cette alliance se fera conformément à la charte des Nations unies et ressemblera à l'alliance que l'Angleterre et la France ont déjà conclue avec la Russie. Pour cette raison, la Russie n'a pas encore formulé d'opposition au projet franco-anglais, ratifications de la J.O.C. au pays.

Pour le 15e anniversaire de la J.O.C.

Un secrétariat spécial vient d'être créé à la Centrale de la J.O.C. canadienne en cette ville en vue des fêtes qui marqueront en juin le 15e anniversaire de ce mouvement au Canada. Confié à M. Léopold Larivée et à Mlle Lucille Deshaies, ce secrétariat verra également l'organisation de la Semaine d'étude internationale qui réunira à Montréal le même mois les délégués de 49 pays et sera rehaussée par la présence du Chanoine Cardin, fondateur de la J.O.C. mondiale. Celui-ci doit prolonger son séjour au Canada dans le but de visiter les diverses fédérations d'opposition au projet franco-anglais, ratifications de la J.O.C. au pays.

Demande de correspondants

Dans le but de rendre notre journal de plus en plus intéressant et d'en faire un médium d'information où tous les citoyens de notre région trouveront des nouvelles de leur entourage immédiat, nous lançons un appel à tous ceux et celles qui seraient tentés de devenir

Timbre en l'honneur de Graham Bell

Le ministère des Postes annonçait récemment l'émission d'un timbre saillant de la naissance d'Alexander Graham Bell. Ce timbre-poste d'une valeur de quatre cents sera illustré d'un portrait de l'inventeur du téléphone et portera la mention explicite 1847-1947. C'est le 3 mars 1847, en effet, que Bell naquit à Edinbourg, Ecosse.

Le geste du gouvernement canadien vise à reconnaître officiellement l'importance du rôle joué par Bell dans la vie canadienne. En 1870, le célèbre physicien émigra à Brantford, Ontario. Il devait y réaliser sa première invention, le téléphone. Plus tard, il se fit construire une superbe résidence, appelée Beinn Bhreagh, aux environs de Baddeck, N.E., où il exécuta une bonne partie de ses travaux de recherche.

Son champ d'action dépassa les frontières de la téléphonie. On le considère, en effet, comme l'un des pionniers de l'aviation. Il forma un groupement international pour étudier les problèmes du vol. Parmi ses collaborateurs se trouvaient plusieurs figures transcendantes dans l'histoire de l'aviation, notamment F.W. (Cesey) Baldwin, de Toronto; J. A. D. McCurdy, de Baddeck, N.E.; Glenn Curtis et Tommy Selfridge. La première démonstration publique des possibilités de l'aviation avait lieu sous les auspices de ce groupe, le 23 février 1909, alors que s'accomplissait d'un champ de glace près de Beinn Bhreagh la première envolée dans l'Empire Britannique.

A Bell et à ses associés revient le mérite d'avoir, entre autres, inventé l'aéronef, cet instrument de contrôle latéral encore en usage dans l'aviation moderne. Avant même les premières envolées des frères Wright, Bell avait compris les possibilités de l'aviation. Il avait suivi les premières expériences de Langley et s'était livré lui-même à des expériences avec des cerf-volants, dont certains pouvaient transporter un homme. Alors que l'aéroplane faisait ses débuts, Bell avait prédit que les dirigeables seraient à maintes fins supplantés par les plus lourds que l'air.

Bell avait exhorté le gouvernement canadien à poursuivre les travaux de son groupe de pionniers dans le domaine de l'aviation en insistant sur l'importance de retenir au pays les meilleurs savants, mais à cette époque, en 1909, l'aviation ne semblait guère promise à un brillant avenir.

La plus grande invention de Bell, le téléphone, fut conçue au cours de l'été de 1874, alors qu'ils passaient des vacances à la maison paternelle, à Brantford. En ce temps-là, il enseignait l'élocution aux sourds à Boston. En 1876, Bell réussissait à établir la première communication interurbaine, entre Brantford et Paris, Ontario. Un superbe monument lui fut érigé à Brantford pour son invention du téléphone et le dévoilement eut lieu en sa présence en 1917. Bell profita de la circonstance pour déclarer catégoriquement que le téléphone avait été inventé à Brantford, ce qui mit fin à une longue dispute.

Alexander Graham Bell, qui avait obtenu la citoyenneté américaine en 1880, mourut sur son domaine, en Nouvelle-Ecosse, le 2 août 1922, et fut inhumé sur une colline accidentée surplombant la scène de ses derniers succès. Sa femme, née Mabel Hubbard dont le père avait dans les débuts financé les expériences de Bell dans le domaine de la téléphonie, trépassa l'année suivante et fut inhumée à côté de son illustre mari. Elle avait financé ses expériences dans le domaine de l'aviation. Bell lui avait cédé tous ses droits sur le téléphone lors de leur union en 1877.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Pour les catholiques du sexe masculin — plus de 250 cours dans Québec
BUREAU PROVINCIAL : 1015, rue St-Denis — Montréal

FRATERNITE et PROTECTION

L'Ordre des Forestiers Catholiques a été fondé en 1883 dans le but d'aider la famille catholique. Depuis lors, cette société a versé aux veuves et aux orphelins plus de \$80,000,000 au décès du chef de la famille. Encore aujourd'hui, plus de 160,000 membres comptent sur cette société pour protéger leurs familles et bénéficient de leur vivant d'une fraternité bienfaisante. Renseignez-vous sur les avantages de cette société en envoyant le coupon ci-dessous.

12 PLANS
pour adultes

6 PLANS
pour garçons
(de la naissance
à 16 ans)

Ordre des Forestiers Catholiques,
1015, rue St-Denis,
Montréal, P.Q.

Sans obligation, veuillez m'envoyer votre brochure : "Préparez votre propre bonheur".

Nom
Adresse

100e RAPPORT ANNUEL DE LA CANADA LIFE

En présentant le 100e Rapport Annuel de la Canada Life Assurance Company, Monsieur S.-C. McEwen, président, a informé son audience que le rapport financier en discussion révélait une situation générale solide et une sécurité non surpassée, si jamais égale, par aucun des rapports précédents. Il a dit, qu'en 1946, exception faite du crédit résultant des affaires de rentes ou annuités, l'assurance-vie en vigueur dans la Compagnie a dépassé le milliard de dollars.

Il y a nombre d'années, en dépit d'une production record de la part des représentants de notre organisation, la Canada Life a fait l'expérience que le volume de nouvelles affaires produites n'est pas la norme exacte du progrès ou de la solidité d'une Compagnie, a souligné Monsieur McEwen. "La police en vigueur a priorité de droit sur la police en perspective", continua-t-il, "et c'est une tradition importante qui a développé la solidité et la force de la Compagnie au cours des années. Nous sommes convaincus que la validité de cette théorie deviendra de plus en plus apparente au fur et à mesure des années."

L'assurance-vie a toujours été un placement de tout repos, dit le président de la Canada Life, mais elle est encore plus. Dès le commencement il est promis au détenteur de police non seulement un bon rapport, mais encore toutes les précautions sont prises afin que la police souscrite soit la meilleure disponible pour faire face à ses besoins particuliers. Ceci exige, indubitablement, un personnel agent bien qualifié que nous avons créé et développé.

La pratique et les principes, qui éventuellement servent de base à la surveillance gouvernementale des compagnies d'assurance-vie Canadiennes, ont été inspirés par le modèle créé par la Canada Life dans les vingt premières années de son existence, alors qu'elle était la seule Compagnie d'assurance-vie Canadienne fonctionnant. Cette surveillance a vraiment bien protégé et dirigé les intérêts des

Premier cercle d'Ecuyers Colombiens

Le premier cercle d'Ecuyers Colombiens vient d'être fondé au Canada. C'est au Conseil Laval, de Québec, que revient cette initiative. Ces cercles, qui connaissent une grande popularité aux Etats-Unis, sont ouverts à tous les jeunes gens de 14 à 18 ans inclusivement. Les salles des conseils des Chevaliers leur sont ouvertes deux soirs par semaine pour activités éducatives et sportives. Le Conseil d'Etat, à sa dernière assemblée, tenue à Montréal samedi dernier, a souhaité que d'autres conseils de la Province suivent l'initiative du Conseil Laval.

A cette réunion, le Conseil d'Etat a aussi jeté les bases d'une organisation qui marquera, au cours de 1947, le 65ème anniversaire de fondation de l'Ordre dans Québec. On a aussi formé des comités qui s'occuperont de l'organisation du congrès provincial, qui se tiendra à Rouyn, en mai prochain.



WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

Mécaniciens demandés

On demande deux mécaniciens de premier ordre, expérience et références requises. Un devra agir comme chef-mécanicien et l'autre comme assistant. Bons salaires, boni à Noël, vacances payées. Travail à l'année. Garage très moderne et confortable.

S'adresser à J.-H. Gingras, président :

Gingras-Fournier Automobile Ltée

"Marchands General Motors"

67, rue Turgeon — Sainte-Thérèse, Qué.



ET NOUS ALLONS TOUJOURS DE L'AVANT

A la première assemblée annuelle de notre compagnie, le président fit la déclaration suivante: "Les directeurs sont très contents du rôle qu'ils ont joué en étendant à bon nombre de leurs compatriotes la protection qu'assure l'assurance-vie".

Les polices d'assurances en vigueur, sans compter les annuités, dépassent maintenant un milliard de dollars. Ceci comprend plus de 100 millions de dollars de nouvelles polices, autres que de annuités, vendues en 1946. En 1946, il a été payé près de 25 millions de dollars, dont plus

de 62% à des assurés encore vivants. Pour garantir le paiement des sommes que la compagnie s'est engagée à verser à l'avenir, les placements de tout repos que possède la compagnie ont été portés à près de 350 millions de dollars.

Notre compagnie, fondée 20 ans avant que le Canada soit devenu une nation, a fait des progrès continus, marchant de pair avec le développement du Dominion, et nous envisageons avec confiance le prochain siècle, espérant pouvoir accomplir alors des choses encore plus grandes.

THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY



Nous visons toujours plus haut! . . .

Si excellent que soit notre service, les employés de la Compagnie de Téléphone Bell sont toujours désireux de l'améliorer — de faire de mieux en mieux. A la fin de cette année, nous aurons dépensé \$100,000,000.00 pour l'installation de lignes et de tableaux de distribution, la construction et la réfection d'immeubles. Mais l'excellence du service dépend essentiellement d'un autre facteur que l'argent seul ne pourrait remplacer. Ce facteur essentiel, c'est la fierté avec laquelle chaque employé de notre compagnie contribue à donner à la population le service téléphonique à la fois le plus efficace et le moins dispendieux.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

ici RADIO-CANADA

Emissions particulièrement recommandées:

"Lohengrin", de Wagner, au Metropolitan Opera

Le samedi, 25 janvier, à 2 heures de l'après-midi

Le Metropolitan Opera a remis à l'affiche pour l'émission du samedi, 25 janvier, à 2 heures de l'après-midi, l'opéra de Wagner, "Lohengrin", en trois actes et quatre tableaux de Wagner. Les rôles ont été confiés comme suit :

Helen Traubel
Lohengrin Lauritz Melchior
Elisabeth Scheraga
Ortrud Margaret Harshaw
Le roi Henri Deszo Ernster
Herald Hugh Thompson
Chef d'orchestre Fritz Busch

Elsa, fille du duc de Brabant, est accusée faussement d'avoir tué son frère mais elle est sauvée par Lohengrin, chevalier de saint-Graal, qui arrive au moment propice, dans une nacelle tirée par un cygne. Le chevalier se présente comme Lohengrin, mais il est en fait le duc de Brabant, qui a épousé cette jeune fille. Une condition s'impose. Lohengrin sera pour elle "le chevalier au cygne" sans faire connaître ni son nom ni son origine. Mais Elsa, curieuse, cherchera à la savoir. Lohengrin aura la faiblesse de parler, mais s'il est dévoilé, le mystère de la naissance et de la mission du chevalier le condamnera à partir. Il s'en ira vers sa mystérieuse patrie. Elsa, désespérée, abandonnée, solitaire, mourra en punition du doute qu'elle n'a pas su chasser de son cœur.

La légende de Lohengrin, — fils de Parsifal, — prend sa source dans les romans du cycle d'Arthur, en particulier, dans la légende du Saint-Graal. Le Graal est le calice dans lequel le Sauveur a bu le jour de la Cène et a été conservé par Joseph d'Arimathie, puis perdu. Les trouvères ont raconté les aventures des chevaliers lancés à la recherche du vase sacré. Wagner emprunte à Wolfram d'Eschenbach qui avait traduit ces légendes en allemand, le sujet de son opéra. La légende de Lohengrin, expliquée l'Initiation à la Musique, à qui nous empruntons ces notes, a une signification symbolique: Lohengrin apporte aux hommes la beauté et le leur demande de la comprendre et de l'aimer et non de la discuter.

Les orchestres de la Nation

Le samedi, 25 janvier, à 3 heures de l'après-midi

C'est l'Orchestre Symphonique de Baltimore que la direction de la N.B.C. a invité au concert du samedi, 25 janvier, à 3 heures p.m., sous la rubrique: "Les Orchestres de la Nation". Ce concert du samedi après-midi est relayé, à Montréal, par le poste CBM, de Radio-Canada. Réginald Stewart, qui dirigera, a choisi ainsi son programme:

Musique d'eau, Haendel; Toccata en do majeur, Bach; Choral Prélude "Come Sweet Death", Bach.

Le Jeu du Questionnaire

Le samedi, 25 janvier, à 7 heures du soir

Le samedi, 25 janvier, à 7 heures du soir, Le Jeu du Questionnaire sera transmis du Palais Montcalm à Québec.

Cette séance est destinée aux premiers de classes des 6ième et 7ième années. L'once Raymond sera de nouveau à son poste ainsi que toute l'équipe de Radio-Canada. Le samedi suivant, le 26 février, ce sera au tour des élèves de 6ième et 7ième années à Montréal de participer à ce concours.

Le sens social

Le samedi, 25 janvier, à 7 heures 30 du soir

Poursuivant la série d'études sur le sens social par l'Heure Dominicale, à Radio-Canada, le Révérend Père Edmond Lemay, franciscain, parlera le samedi, 25 janvier, à 7 heures 30 du soir du "sens social et de la psychologie expérimentale".

Soirées de Chez-Nous

Le samedi, 25 janvier, à 8 heures du soir

Charles Emile Brodeur, baryton, chantera à la Soirée de Chez-Nous, le samedi 25, à 8 heures du soir.

Les Soirées de Chez-Nous s'inspirent de notre folklore en invitant cependant toujours de verser dans certaine fausse conception que l'on se fait trop souvent du type canadien.

L'Orchestre est sous la direction de Louis Bédard. L'interprétation est confiée à Albert Duquesne, Fred Barry, Roland Bédard, Lucille Dumont, Jean-

Pierre Masson, Olivette Thibault, Eugène Daignault, Lucille Laporte, etc.
Auteur du texte, Gérard Delage. Réalisatrice, Madame Berthe Laviolette Fortin.

L'heure du concerto

Le dimanche, 26 janvier, à 10 heures du matin

Le dimanche, 26 janvier, à dix heures du matin, la disquette de Radio-Canada nous fera entendre Capriccio, d'Igor Stravinsky, pour piano et orchestre. Soliste, Jesus Maria Sanroma et l'Orchestre symphonique de Boston sous la direction de Serge Koussevitzky.

"Les vrais rois"

Le dimanche, 26 janvier, à 8 heures 30 du soir

Radio-Canada présentera le dimanche, 26, à 8 heures 30 p.m., aux Voix du Pays, un sketch de Chérubina Scarpaleggia, intitulé "Les vrais rois". L'histoire se déroule dans les montagnes laurentiennes. L'auteur met en présence deux caractères, celui du Peau-Rouge et celui du Blanc. A l'intrigue se mêle une affaire de cœur.

Les Radio-Concerts Canadiens

Le lundi, 27 janvier, à 9 heures du soir

Pour la troisième semaine consécutive, les Radio-Concerts Canadiens mettent à l'affiche une vedette du Metropolitan Opera. Lundi, le 27 janvier, après Jacques Gérard et Raoul Jobin, ce sera au tour de Pierrette Alarie, cette jeune montrealaise qui, à peine sortie du studio de ses professeurs, entra tout droit au Metropolitan Opera de New-York, où la critique a consacré sa jeune réputation dans les termes les plus élogieux.

Paul Leduc, le réalisateur de ces belles émissions mises à l'horaire radiophonique par la Maison Molson en hommage au Canada français, a composé avec Pierrette Alarie et le chef d'orchestre Jean Deslauriers un autre de ces programmes de belle musique qui ont valu aux Radio-Concerts Canadiens la faveur d'un public toujours plus nombreux. On sait que la Maison Molson a réuni pour ces émissions, autour de Jean Deslauriers, un orchestre de quarante-cinq musiciens et deux des personnalités les plus sympathiques de la radio canadienne: Albert Duquesne et Roger Baulu, à qui viennent s'ajouter chaque semaine un musicien ou un artiste lyrique de marque.

A chaque émission, la Maison Molson rend aussi hommage à l'une des personnalités québécoises qui se sont distinguées dans l'un ou l'autre des domaines de l'activité nationale. Lundi, le 27 janvier, ce sera au tour de M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble. Pour l'écoute: Les postes de Radio-Canada et les stations affiliées.

Les Radio-Concerts Canadiens sont diffusés de la scène de l'Auditorium du Plateau, tous les lundis, à neuf heures du soir.

Les émissions de Radio-College

Voici le programme de Radio-College pour la semaine du 26 janvier:

Le dimanche, 26 janvier:
4 h. 30 à 5 h. du soir: LE MUSÉE D'ART. Pierre-Paul Rubens. Auteur: Annette Leduc. Direction musicale: Roland Leduc.
6 h. 45 à 7 h. du soir: LES FAIBLES DE LA FONTAINE. La mort et le mourant. Commentaires de l'abbé Robert Lielly.

7 h. à 8 h. du soir: LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE AU THÉÂTRE. Othello de Shakespeare. Troisième acte. Le tourment de la jalousie.

Le lundi, 27 janvier:
4 h. 30 à 4 h. 45 du soir: LES LOIS DE LA NATURE. La théorie électromagnétique de Maxwell et ses conséquences. Conférencier: M. Léon Lortie.
4 h. 45 à 5 h. du soir: HISTOIRE DES SCIENCES ET DE LEURS APPLICATIONS. Auguste Bravais. Conférencier: M. Louis Bourgoin.
5 h. à 5 h. 30 du soir: AVENTURES SCIENTIFIQUES. L'économie des hypothèses: la théorie électromagnétique de Clerk-Maxwell.

Le mardi, 28 janvier:
4 h. 30 à 5 h. du soir: LE RÉGIMENT DE CARIGNAN. Sur la Brèche. Pierre de Soré. Sketch de Marie-Claire Daveluy.
5 h. à 5 h. 10 du soir: LA CITE DES PLANTES. Provancher et la flore canadienne. Conférencier: Ernest Rouleau.

5 h. 10 à 5 h. 30 du soir: PAR MONTES ET PAR VAUX. Le trésor de la valisette. Auteur: Jeanne Daigle.

Le mercredi, 29 janvier:
4 h. 30 à 5 h. du soir: EN CE TEMPS-LÀ... Le banquet de la dévotion. Conférencier: Révérend Père Adrien Malo, o.f.m.

5 h. à 5 h. 15 du soir: LES CÉR-



Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et à l'encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

La semaine prochaine
RADIO-CONCERTS CANADIENS
sous la direction de
JEAN DESLAURIERS
vous présenteront comme invité spécial
PIERRETTE ALARIE
Soprano du Metropolitan de New York
JEAN MARIE GAUVREAU
Directeur de l'Ecole du Meuble
Poste CBF
lundi, 27 janvier, 9 h. à 9 h. 45



CHRONIQUE DE FRANCE

Les casinos ont rouvert leurs portes, à Paris

Par Léo DAVILLE de la British United Press

De tous les vices qui peuvent asservir un homme, la passion des jeux de hasard n'est certes pas le moindre, et point n'est besoin de se rendre dans une ville d'eau pour en constater les ravages. En France, les casinos furent longtemps l'objet d'une interdiction sévère; pour jouer, on se rendait en Belgique, au Luxembourg ou dans la principauté de Monaco; par la suite, le gouvernement s'étant rendu compte que cet état de choses coûtait au pays les sommes considérables qu'il en sortaient, et à l'état celles qu'il pouvait prélever sous forme de taxes, le jeu fut autorisé dans certaines villes où il ne l'était pas encore: à Nice, à Cannes, à Enghien, à Aix-les-Bains, bref partout où une clientèle oisive et fortunée était susceptible de tenter la chance autour d'un tapis vert.

Cependant, même au temps de l'interdiction le jeu a existé, et il n'a jamais cessé d'être pratiqué dans des villes comme Paris, où son interdiction ne fut jamais levée. Avant la guerre, à côté des véritables clubs comme le "Jockey", le "Rotary", l'"Automobile-Club de France", il y avait dans la capitale une foule de cercles allant du tripot au casino en miniature. Tous, ils furent fermés dès le début des hostilités, en 1939; mais 24 heures après la mobilisation générale, des opérations de police permirent d'établir que des salles de jeu clandestines naissaient déjà de ça, de-là. Par la suite, durant les 79 mois durant lesquels les cercles "officiels" eux-mêmes furent fermés, des dossiers d'accusation furent établis contre plus de quinze cents cercles de jeu clandestins, et il est impossible de déterminer le nombre de ceux qui échappèrent à tout contrôle.

L'habitude fut prise peu à peu de se réunir entre amis, tous amateurs de baccara ou de roulette, et ce fut insensiblement que certains groupes s'agrandirent jusqu'à dépasser les proportions d'une partie de cartes privée pour intéresser les représentants de la loi. Le danger ajoutait d'ailleurs du piquant à la chose, qui prenait des allures d'aventure louche, et qui le devint effectivement plus d'une fois: pour offrir moins de prise aux recherches de la police, on changeait aussi souvent que possible de lieu de réunion, et il arrivait qu'on louât pour une soirée un appartement ou un hôtel particulier; plus d'une fois, les riches joueurs allèrent se jeter ainsi d'eux-mêmes dans la gueule du loup, qui apparaissait inopinément sous forme de bandits armés qui dépouillaient tout le monde ou bien, plus souvent encore, sous l'apparence bien imitée de policiers.

Après la Libération, il apparut que le moyen le plus efficace de lutter contre les cercles clandestins était d'en ouvrir légalement, tout au moins un petit nombre, parmi ceux qui jouissaient d'une ancienne autorisation. C'est ainsi qu'actuellement Paris compte onze clubs privés, où les jeux de hasard sont pratiqués avec l'approbation de l'Etat. Cette tolérance est d'autant plus compréhensible, à première vue, qu'en 1938, les sommes prélevées par le fisc sur les jeux de hasard contrôlés s'élevèrent à 20,800,000 francs; et depuis lors, les rois du marché noir s'étant mis de la partie, les "banques" ont augmenté dans des proportions énormes.

Cependant ce n'est pas le seul d'un tel bénéfice matériel qui a motivé la réouverture de ces cercles autorisés; en effet, une loi du 31 décembre 1945 supprime la perception sur le jeu hors des casinos. On sait comment la chose se pratique dans ces derniers: à chaque table, le croupier prélève 5 p. c. sur toutes les sommes qui changent de mains au gré des cartes, il retire les jetons correspondant à cette valeur et les jette dans une fente pratiquée dans la table, la "cagnotte", et justifie cette opération en détruisant au fur et à mesure les fiches d'un carnet à souches que les agents du percepteur contrôlent par la suite. Ces 5 p. c. constituent le bénéfice essentiel du casino, qui n'hésite pas à perdre sur les prix du restaurant et du bar; on voit quelles sommes ils représentent en constatant l'axe de ces établissements, compte tenu du fait qu'elles sont amputées à leur tour d'environ 60 p. c. au profit de l'Etat.

En procédant de la sorte, ces lieux s'exposent évidemment à des amendes, et même à la fermeture à temps ou définitive. Le contrôle le plus rigoureux doit, en effet, s'appliquer à une catégorie d'individus très particulière: les "interdits de jeu". Ceux-ci comprennent les tricheurs professionnels, les interdits de séjour, les repris de justice, et aussi, bien que cela puisse sembler extraordinaire, certaines personnes passionnées pour le jeu, trop faibles pour résister à la tentation, et qui se sont fait inscrire volontairement sur les listes de la police parmi les "interdits". La présence d'un tel individu dans une salle de jeu où il a réussi à s'introduire en profitant de ce qu'on ne lui a pas demandé des garanties suffisantes constitue une charge très grave pour le tenancier du lieu, et les cercles qui se respectent n'admettent personne avant d'avoir effectué sur son compte une enquête qui dure en général deux ou trois semaines.

Concours de pièces en un acte

Déjà un grand intérêt dans le concours de pièces en un acte lancé à l'automne de 1946 par les Conférences Artistes du Caveau d'Ottawa se manifeste à travers le Canada français, révèle aujourd'hui le secrétaire du Concours, Monsieur Raymond Bériault. De nombreuses demandes de renseignements ont été adressées au secrétariat, à 124, rue Young, Ottawa, ainsi que quelques textes d'auteurs.

Les noms des trois juges à qui seront confiés les manuscrits du concours qui doit se terminer le 31 mars à minuit, seront connus sous peu. Ce premier grand Concours de textes dramatiques lancé à travers le pays par les Conférences-Artistes du Caveau, le plus vieux groupe dramatique français de la capitale fédérale, met en jeu quatre prix d'une valeur totale de \$100. Le premier prix est de \$60; le deuxième, de \$25; le troisième de \$15; et le quatrième est de \$10.

Tous les thèmes peuvent être exploités et le Caveau s'engage à faire représenter la pièce gagnante. On peut se procurer des renseignements en écrivant au secrétaire, Raymond Bériault, 124, rue Young, Ottawa.

Le jeudi, 30 janvier:
4 h. 30 à 5 h. du soir: DE LA RENAISSANCE A LA RESISTANCE. Louis Veulliot. Le démocrate chrétien. Auteur: Fulgence Charpentier.

5 h. à 5 h. 30 du soir: AVEZ-VOUS LU?...
Le vendredi, 31 janvier:
4 h. 30 à 5 h. du soir: LA MUSIQUE ET LA CIVILISATION OCCIDENTALE. Cou-rants et contre-courants. Conférencier: M. Jean Vallierand.



Nouvelles du Cinéma Français

"Le mariage de Ramuntcho" est le premier film en couleurs français. Commencé en juillet dernier, Max de Vaucorbeil vient de le terminer sur les bords de la Méditerranée où les lieux sont si enchanteurs. Ce film aura été réalisé par le procédé Houghachrome. Ce nom barbare lui fut donné par un ingénieur français, inventeur d'un procédé "secret" d'amélioration de la pellicule Agfacolor.

Pour le décor d'un nouveau film, de véritables marchandes et marchands de fleurs ont été engagés. Jacques Foyder, le réalisateur de "La loi du Nord" interroge l'une d'elles: "Aimeriez-vous faire du cinéma?" L'autre de répondre aussitôt: "Du cinéma? Ah ben non. A aucun prix. C'est bien trop fatigant. J'aime mieux passer ma journée à vendre des fleurs."

Andrée Clément a fait ses débuts au cinéma avec "La fille du diable" et elle interprète le rôle de Piette dans "La Symphonie Pastorale" qui a remporté le premier prix au festival de Cannes et qui vient d'arriver au Canada. Andrée Clément est veuve et a une petite fille.

Viviane ne tournera plus en France. Elle vient de partir pour la Suisse avec son mari l'émigré Duhour. Puis elle s'embarquera pour l'Amérique du Sud, où elle a l'intention de s'établir définitivement.

Dans les milieux cinématographiques, on parle de plus en plus du prochain mariage de Maria Casarès et de Jean Servais.

On rapporte que Saturnin Fabre, le brillant interprète du film "Un ami viendra ce soir", vivait bien malgré tout lors de ses débuts à l'Océan. Un jour voulant que ses honoraires soient augmentés, il se présenta devant le ministre de l'Instruction publique avec un visage décomposé et l'oeil hagard. "Qu'avez-vous de lui dire le ministre. — "J'ai faim" de répondre ce brillant comique avec ce flegme qui lui est propre. Le lendemain, on l'augmentait..."

Claude Larue une nouvelle venue au cinéma ne fait pas les choses à moitié. Elle a débuté à l'écran en tournant deux films à la fois, dont l'un "L'Arche de Noé" passera sous peu sur nos écrans.

"Amours, délices et orgues" est le prochain film de Gisèle Pascal.

Le véritable nom de René Dary, la vedette du film "120 rue de la Gare" est Antoine Mary.

L'année 1946 nous aura révélé une brillante artiste Michèle Philippe que tout Paris déjà s'arrache. Elle joue dans "Chansons d'amour" et "Cavalier Noir".

Yves Vincent, champion de "water-polo" et partenaire de Françoise Rosay au micro de la France-Libre, vient d'avoir sa chance dans "La Foire aux Chimères".

Maria Dauban, la découverte de Louis Daquin, se fera prochainement connaître dans "Patrie" qu'elle a tournée aux côtés de Pierre Blanchard. Elle est brune, très belle et elle a un regard triste.

Une revue française de cinéma a lancé récemment le concours de "la plus jolie femme du cinéma français". Voici le résultat: Jacqueline Gauthier l'a emporté, suivie de Danielle Darrieux et de Viviane Romance.

Georges Milton depuis "Le Prince Bauloué" n'avait pas paru sur nos écrans. Une grave opération l'avait obligé à abandonner momentanément la scène. Il nous reviendra bientôt dans "Ploum, ploum, tralala" partageant la vedette avec Denise Grey.

On vient de réaliser en France, le plus petit documentaire au monde. Le scénario: une balle de revolver brisant une vitre, e film a réussi ce tour de force de prendre cent mille images à la seconde. Il y a deux ans, les inventeurs avaient obtenu six mille images à la seconde, cette invention apportera des bouleversements inattendus dans l'étude du mouvement, du choc, des vibrations.

Ludmilla Tchirina, la brillante vedette du film que nous verrons bientôt "Un revenant", et Jean-Louis Barrault le puissant interprète de "La Symphonie Fantastique" seront les vedettes de "Gisèle" adaptation au cinéma du célèbre ballet de l'opéra. Ce film sera réalisé par Abel Gance qui fait ainsi sa rentrée à la fois comme scénariste et comme metteur en scène.

Vincent Scotté, le populaire compositteur dont nous entendons si souvent la musique au cinéma, vient d'écrire sa 4,000e chanson.

Henry Vidal qui a tourné "Mont-maire sur Seine" est un grand sportif. Il est âgé de 26 ans.

DANS LE COURRIER

LIVRES ET REVUES

Chez Fides

Les Engagés du Grand Portage

Par Léo-Paul DESROSIERS

Il aurait été vraiment dommage qu'une oeuvre canadienne de si haute valeur restât encore longtemps introuvable au Canada. Une heureuse initiative des Editions FIDES permet de juger de visu du roman LES ENGAGES DU GRAND PORTAGE qui prend place dans la collection du Nénuphar avec les meilleures oeuvres canadiennes. La critique française avait été fort élogieuse pour ce roman publié chez Gallimard à Paris et réédité neuf fois au cours de la guerre. On parle même d'oeuvre classique canadienne.

Voici ce qu'on trouve en note préliminaire du volume: "C'est tout le commerce des pelletteries vers l'année 1800, avec ses rivalités sanglantes; ce sont les moeurs des voyageurs de Nord-Ouest, ou plutôt des engagés; c'est le tableau d'une époque pittoresque, violente, haute en couleurs".

Le style de Léo-Paul Desrosiers est sobre et élégant; "sans littérature mais non sans poésie". Les caractères étudiés sont d'une grande vérité psychologique.

Le roman de M. Desrosiers est un document profondément humain, révélateur d'une époque, d'un peuple, d'un pays. Cette oeuvre de haute valeur est de celles qui restent et qui bâtissent une littérature nationale.

Volume de 208 pages en vente partout au prix de \$1.25 (fr. \$1.35). Commandez-le dès aujourd'hui à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, P.L. 8335.

Elle et son mari

Par Berthe BERNAGE

C'est la double voix de la mère et de l'épouse, en une ferme averse de bonheur, que Berthe Bernage nous fait entendre dans son roman ELLE ET SON MARI, publié récemment à FIDES. La romancière des "Brigitte" découvre, avec une grande sensibilité et une finesse vraiment féminine, le cœur de Dominique en laquelle toute vraie femme se reconnaît, tant est sincère et authentique le caractère du personnage.

Un des grands charmes du roman, c'est la fraîcheur nuancée, l'ardeur de vie, le mouvement à la fois contenu et passionné du style; un hymne poétique d'une grande douceur accompagne en sourdine. Parce que Berthe Bernage a su avec tendresse se pencher sur les gens et les choses, son témoignage est apaisant; il coule comme une source d'eau fraîche sur l'inquiétude humaine. Dans ELLE ET SON MARI, Berthe Bernage atteint à une véritable profondeur, en ce sens que les personnages portent en eux un caractère universel qui les fait plus humains et, partant, plus accessibles.

Le sain réalisme du roman qui met en scène un foyer aux prises avec l'épreuve morale de la séparation, prévient les jeunes lecteurs l'orgueil et l'égoïsme, deux défauts qui souvent menacent la sécurité des jeunes ménages. Un volume passionnant qui se dévore mais qui force à réfléchir et à faire un retour sur soi-même. Une oeuvre à répan-dre!

Volume de 180 pages en vente partout au prix de \$1.00. Commandez-le dès aujourd'hui à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, P.L. 8335.

Pieds nus dans l'aube

Par Félix LECLERC

La poésie enveloppe d'un reflet diffus tous les personnages de ce roman qui marque un pas dans l'oeuvre encore jeune de Félix Leclerc! PIEDS NUS DANS L'AUBE, c'est une chanson de printemps, c'est l'hymne à la vie d'un petit bonhomme qui s'éveille aux réalités extérieures, dans un décor de pays neuf canadien.

Félix Leclerc qui nous a déjà donné ADAGIO, ALLEGRO et ANDANTE, trois fruits qui pesaient déjà lourd, nous présente cette fois une famille nichée dans une grande maison, bâtie à même la montagne, dans un petit village de rêve. Onze enfants piaillants et bruyants animent la grande maison. Le père, un bâtisseur de village, a infusé à ses petits la hantise de la découverte, des pays à tailler. C'est avec lui qu'ils prendront contact avec la forêt frémissante et mystérieuse, qu'ils apprendront à l'aimer.

Les petites gens, les humbles, les cœurs simples voilà bien ceux avec qui se complait Félix Leclerc. Il sait découvrir en eux une telle valeur humaine, que ses livres sont accessibles à tous parce qu'ils atteignent chez tous une région d'âme commune.

Le style de PIEDS NUS DANS L'AUBE récemment paru à FIDES, est d'une vitalité extraordinaire, les images sont riches et neuves. Le roman, d'une grande puissance d'émotion est sûrement le meilleur témoignage du talent de Félix Leclerc.

Volume de 242 pages en vente partout au prix de \$1.25. Commandez-le dès aujourd'hui chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, P.L. 8335.

Aux Amis de l'Art

Divertissements artistiques: — Vendredi, le 24 janvier, L.A.G.-D.U.M. présente en primeur à l'Université, Anatole Kitain, pianiste; samedi, le 25, à 3 heures, à la salle Tudor, chez Ogilvy's, Paul de Marky, pianiste; samedi, le 25 à 8 heures 30, au Conservatoire de musique de la Province, Paul Loyonnet, pianiste français dans un récital-causerie (Entrée libre.) Lundi, le 27, à 8 heures, à la Municipale, cours de pratique oratoire de M. René Guénette; lundi, 27, à 8 heures 30, Les Sagittaires présentent M. Maurice Gagnon dans son cours d'initiation à l'architecture; vendredi, le 31, à l'Ermitage, le Quatuor à cordes McGill; les 1, 6 et 8 février, en matinée, au Gesù, les Compagnons dans "Léocadia", de Jean Anouilh; mardi, le 4, en l'église St-Jean Baptiste, Gérard Caron, organiste et la Schola Cantorum dirigée par M. Clément Morin, p.s.; mercredi, le 5 février, à 8 heures, cours d'initiation à l'orgue de M. Jean-Paul Riopel en l'église St-Stanislas; jeudi, le 6, au His Majesty's, Baccaloni, célèbre basse du Metropolitan Opera. Commencement en février, au Plateau, série de 4 concerts des Canadian Concerts and Artists: le 13, Nestor Chayres, ténor; le 29, Jacques Thibaud, violoniste; le 13 mars, Ninon Vallin, soprano et le 10 avril, Colette Gaveau, pianiste. Billets gratuits: Dimanche, le 9 février, au Plateau, concert Noël Brunet, violoniste, au piano John Newmark. (Pour ceux qui n'ont pas eu de gratuité au cours de l'année) Laissez-passer: Samedi, le 25 janvier, à l'école Supérieure de Musique d'Outremont; mardi, le 28, Société d'Etude et de Conférences.

Exposition: Au Foyer du Gesù du 26 au 29 janvier M. Jacques Blanchet expose des reliures d'art.

Enrôlement des familles Couture

Le recrutement d'une armée n'est pas chose facile. Cependant, si l'officier recruteur disait au conscrit: "Monsieur, vous ne revêtirez pas le costume kaki. On ne vous entraînera pas vers des camps militaires. Enfin, vous ne porterez même pas le fusil en bandoulière."

La curiosité de l'aspirant serait piquée au vif. Le sourire aux lèvres, il s'empresserait d'écrire son nom et son adresse sur le parchemin. N'aurait-il pas raison d'agir ainsi? Il se trouve à remplir les cadres d'un régime spécial. Son écusson est le "TROISIEME CENTENAIRE DES FAMILLES COUTURES". Notre ancêtre "Guillaume" en est le commandant en chef! Comprenez-vous maintenant l'importance de ce griffonnage? En l'occurrence de l'officier recruteur, vous "Citoyen Couture" où que vous demeurez, devez vous enrôler sur le champ. C'est de la plus haute importance.

PS — Adressez vos noms et adresses au "COMITE CENTRAL DES FAMILLES COUTURES".

Adresse: 165, 3e Avenue Limou-lou Québec.

Administrateur



Lieutenant-colonel Hon. Jues-André BRILLANT, C.B.E., C.L., B.Sc.

Commissaire-censeur



M. EDOUARD GOHIER

Industriel de Rimouski, P.Q., élu membre du Bureau d'Administration de La Banque Provinciale du Canada à la 46ième assemblée annuelle des actionnaires. L'Honorable M. Brillant est président de Lower St. Lawrence Power Co. Limited, Québec Telephone and Power Corporation et Lower St. Lawrence Navigation Co. Limited, Vice-Président, Sun Trust Limited, Administrateur, Alliance Nationale.

Yvanhoe-B. Richer, C.A.

COMPTABLE AGREE
Saint-Jérôme
312, rue Saint-Georges
Tél. 58
Montréal
4, rue Notre-Dame
Suite 601 — MA. 4213

H. LEBLANC & Fils

INGENIEURS EN CHAUFFAGE
Vendeurs des brûleurs à l'huile
ENCO et JOHNSON
Service courtois et rapide
285, rue Longpré Saint-Jérôme Tél. 919-w

Optométriste-Opticien

Bachelier en Optométrie
Diplômé de l'Université de Montréal
Spécialité
Examen

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Baulé de Paris



Trop grasse ou trop maigre

Il semble, quand je lis mon volumineux courrier, que l'humanité féminine est divisée en deux classes: les femmes trop grasses et les femmes trop maigres. Rares sont celles qui m'écrivent qu'elles sont satisfaites de leur poids respectif. Tout d'abord, cousines savez-vous quel est votre poids normal? Il n'y a pas de votre grandeur qui importe, il y a votre âge, car à grandeur égale, une femme normale doit peser plus ou moins selon son âge.

De plus il y a la question des mesures, taille, hanches, buste, etc. qui doivent être considérées.

Pour éviter à mes cousines de se croire plus disproportionnées qu'elles le sont en réalité j'ai préparé deux feuillets l'un sur l'obésité, l'autre sur la maigreur. Tous deux comportent le tableau des mesures proportionnelles aux divers âges après qu'une femme a atteint son plein développement et avant que le moment soit venu de renoncer à "réparer des ans l'irréparable outrage".

La maigreur est comparativement facile à corriger... même si on est "plate comme une galette", comme se décrivait une de mes récentes correspondantes. Quant à l'obésité, c'est une autre histoire. On se peut-être naturellement disposée à l'obésité, ou l'on a acquis au cours d'une décade ou deux, une surabondance de graisse. Il ne faut pas croire qu'on puisse retomber au poids normal en quelques jours ou même quelques semaines... et quand, au moyen d'une cure de lait, on a atteint le poids désiré, il faut se soumettre à une diète sévère pour ne pas reprendre l'excès de graisse dont on est parvenu à se débarrasser. J'en sais quelque chose. Avant mon départ

de Paris, en 1933, j'avais atteint le poids vraiment excessif de 200 livres. C'est ce qui me décida de me soumettre à la torture des bains de vapeur, des massages intensifs, etc., ce qui me fit prendre la décision bien arrêtée de ne jamais plus dépasser mon poids normal: 157 lbs. Dès que je prends une avance de 5 lbs, je m'astreins tout de suite à la cure de lait, si simple et tant en honneur au Sanatorium de Mgr Kneipp en Autriche, et j'ai vite fait de descendre au poids voulu.

Tout ceci je l'explique au long dans le feuillet sur l'obésité que j'ai préparé à l'intention des lectrices de ce journal. Ecrivez-moi, à mon adresse, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, incluez 4c pour frais de poste et vous recevrez ce feuillet par retour du courrier.

Si, par contre, vous êtes maigre, mon feuillet sur la maigreur sera votre courriel l'envoi d'un timbre poste. Comme question de fait toute série de feuillets écrits tout exprès pour les lectrices de cette colonne sont votées contre l'envoi d'un timbre de 4c pour chacun. A part ceux sur l'obésité et la maigreur il y en a sur le développement du buste la suppression des poils follets, le soin des yeux, du visage, des mains, etc.

Soumettez-moi le problème de beauté qui vous embarrasse, quel qu'il soit, et je serai heureuse de vous en indiquer la solution. Mon plus grand désir est de vous être utile. Considérez-moi comme votre confidente, votre amie.

Cousine Blanche

la santé AU CANADA

LES TOQUADES EN ALIMENTATION

Il n'y a aucun rapport entre la saine alimentation et les toquades en alimentation. L'alimentation repose sur une connaissance scientifique des valeurs nutritives, de leurs combinaisons et de leurs bienfaits.

La diététique n'a rien de compliqué — si l'on se donne la peine d'en étudier les principes — et ils sont simples d'application. Il s'agit d'assurer la consommation quotidienne d'aliments nutritifs tels que le lait, les fruits, les légumes, la viande ou ses substituts et les produits du blé complet. La diététique enseigne aussi comment conserver les éléments nutritifs des aliments nutritifs des aliments protecteurs de l'organisme.

LA DENTITION DU BEBE

Aux parents incombe la responsabilité indiscutable d'inculquer à leurs enfants l'habitude de l'examen dentaire. La plupart des parents comprennent l'importance de bien préparer les jeunes pour la vie en leur procurant les soins dentaires appropriés. La Division de l'hygiène dentaire du ministère fédéral de la Santé affirme cependant qu'il se trouve encore trop d'enfants dont les dents n'ont jamais été traitées.

Les dents de nombre d'enfants sont restées négligées jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge scolaire. Or, l'infection d'une dent de bébé peut être aussi dangereuse qu'elle le serait dans la dent successive, c'est-à-dire la dent permanente.

Bien qu'ils n'osent prédire ce qu'il résultera plus tard du man-

LE RHUMATISME ET LA MAIN-D'OEUVRE

Le rhumatisme constitue l'une des principales causes d'absence au travail dans l'industrie et l'on blâme les conditions de travail défavorables. Les experts qui étudient le rapport de cette maladie aux facteurs d'environnement tels que: un trop grand nombre d'employés dans un espace donné, une ventilation impropre ou insuffisante et des excès de température, sont d'avis qu'en remédiant à ces conditions et en installant des cantines et des séchoirs à vêtements, les directeurs d'usine diminueraient les motifs d'absence. Par ailleurs, il semble aussi que le rhumatisme peut être la conséquence de chocs, de coups ou de vibrations habituelles.

SECURITE ALIMENTAIRE

Le Canada surpasse la plupart des autres pays dans ses mesures législatives et scientifiques en vue d'assurer le salubrité des aliments. On fait l'inspection des denrées alimentaires importées, à leur arrivée au pays, et les experts fédéraux analysent des échantillons pris à même les cargaisons douteuses. Sur le marché domestique, les inspecteurs aliments et drogues sont à l'affût des irrégularités; de même, ils contrôlent étroitement l'étiquetage et la réclamation de ces produits.

Il se fait une inspection constante des aliments, de la production jusqu'à la consommation, en passant par la transformation. Aussi, les consommateurs canadiens ne courent guère le risque d'absorber des aliments dangereux, contaminés, falsifiés ou faussement étiquetés.



RECETTES CANADIENNES

PETITS PAINS FRAIS CHAUDS POUR TOUS LES REPAS

Il y a à quelque chose dans les petits pains frais chauds qui donne un cachet particulier à tout repas.

Quand chaque ménagère pétrissait son propre pain, la journée de boulangerie était remarquable par sa fournie de petits pains chauds qui disparaissaient si rapidement.

La pâte pour des petits pains peut être pétrie d'avance et refroidie ou gelée jusqu'à la cuisson. C'est là une bonne façon d'obtenir des petits pains frais sans avoir à pétrir de la pâte chaque fois que l'on désire des petits pains frais. Pour obtenir de bons résultats il est très important que le mélange soit gardé recouvert dans un endroit froid pour empêcher la levure de gonfler.

Certains gens aiment les petits pains tendres, d'autres les préfèrent croustillants. Il y a des occasions qui exigent des petits pains en forme de croissants délicats ou de bâtonnets, mais pour les repas substantiels rien n'égale les petits pains "parker house" ou les petits pains croustillants ordinaires d'une bonne grosseur.

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture ont une excellente recette pour des petits pains ainsi que des conseils pour utiliser la pâte de diverses façons.

PETITS PAINS MOUS OU CROUSTILLANTS

Coupez des morceaux uniformes, pliez-les en deux en dessous jusqu'à ce que le dessus soit lisse et arrondi. Pour obtenir de petits pains hauts et mous, placez-les bien rapprochés sur la table; pour des pains à croûte, placez-les à un pouce de distance; pour des pains bien croustillants, placez-les dans des moules à muffins graissés.

PETITS PAINS EN FORME DE TREFLE: Façonnez des morceaux de pâte en petites boules, badigeonnez avec du gras fondu et disposez 3 boules dans chaque moule à muffins.

PETITS PAINS EN FORME DE DOIGT: Coupez la pâte en petits morceaux uniformes et façonnez-les en boules. Avec la paume, roulez à la longueur désirée, en ayant soin de les faire bien lisses.

CROISSANTS: Roulez la pâte 1/4 de pouce d'épaisseur. Avec un couteau bien tranchant, coupez en carrés de 3 pouces. Badigeonnez avec du gras fondu, puis roulez un coin vers le coin opposé, pressant fortement les points en roulant. Rapprochez les deux points presque ensemble pour former un croissant.

PETITS PAINS AU FRIGIDAIRE

1 gâteau de levure comprimée OU 1 c. à table de levure rapide
1 tasse d'eau tiède
1 c. à thé de sucre
1/2 tasse de graisse (shortening)
1/2 tasse de sucre
1 c. à thé de sel
1 tasse de purée chaude de pommes de terre
1 tasse de lait échaudé
2 oeufs bien battus
6-7 tasses de farine ordinaire tamisée

Faites dissoudre la levure dans l'eau tiède et ajoutez la cuillerée à thé de sucre. Mettez la graisse, le sucre et le sel dans un bol. Ajoutez la purée de pommes de terre et défaits en crème. Mélangez l'eau tiède, les oeufs et la levure dissoute. Ajoutez au premier mélange. Ajou-

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Je voudrais avoir quelques conseils utiles pour la conservation de mes dents saines et bonnes. J'en ai toujours pris un soin méticuleux et je mange des aliments riches en calcium. Je n'ai que 20 ans et mes dents sont anormalement usées.

R.—L'usure anormale de la dent est appelée "abrasion". Au fur et à mesure qu'une personne avance en âge, naturellement, ses dents indiquent une certaine usure due à la mastication des aliments. L'usure normale des dents constatée chez certains vers l'âge de 40 ans, n'est pas considérée comme la véritable abrasion. Parfois des personnes de 30 ans ou plus ont des dents si considérablement endommagées qu'il peut en résulter une déformation de la bouche, diminuant ainsi la symétrie et la beauté d'un visage.

Le traitement de l'abrasion est assez long et difficile mais en le prenant à temps, le dentiste peut, à l'aide d'obturations de certaines dents savamment pratiquées, alléger l'usure des autres dents. Que les soins voulus soient alors donnés à la bouche et, au fur et à mesure que les obturations se détériorent, que l'émali et la dentine des autres dents montreront des signes d'abrasion, d'autres obturations seront pratiquées.

Il y aura dans chacun des trains, un équipement récepteur, un autre émetteur lié aux six autres haut-parleurs répartis dans les wagons du convoi royal. Une partie de cet équipement sera installée dans le train royal dans lequel voyageront les souverains et les membres de leur entourage; l'autre partie sera installée dans le train pilote qui transportera les personnalités officielles et les journalistes.

Dans le domaine des prix et des denrées

Nouveaux prix du porc

Depuis le 15 janvier, de nouveaux prix maxima ont été fixés pour les produits du porc. Ces prix représentent, pour le consommateur, une augmentation d'environ sept cents la livre pour le saindoux, deux à trois cents la livre pour le porc frais ou salé, trois à six cents la livre pour le porc cuit et quatre à sept cents la livre pour le bacon fumé. Des ajustements correspondants ont été faits pour les autres produits du porc.

On signale également des hausses de prix pour la saucisse de porc, les weiners et le saucisson de bologne.

La radio dans les trains royaux

Lorsque le Roi Georges VI d'Angleterre et la Reine Elisabeth visiteront l'Union Sud-Africaine au début de l'année 1947, les membres de son entourage, les personnalités et les journalistes qui l'accompagneront et voyageront dans les deux trains royaux pourront être constamment en contact, jour et nuit, avec le monde extérieur. Les Etablissements Marconi furent chargés de préparer et d'installer l'équipement spécial de radio qui, surmontant les difficultés de distances et de vibrations, répondrait à tous les besoins.

Il y aura dans chacun des trains, un équipement récepteur, un autre émetteur lié aux six autres haut-parleurs répartis dans les wagons du convoi royal. Une partie de cet équipement sera installée dans le train royal dans lequel voyageront les souverains et les membres de leur entourage; l'autre partie sera installée dans le train pilote qui transportera les personnalités officielles et les journalistes.

Distribution équitable

Selon sa politique de discontinuer les contrôles des que la situation de l'approvisionnement le justifie, la Commission des prix et du commerce vient d'annoncer une nouvelle modification de sa politique de distribution équitable relativement aux marchandises en rareté. Ce changement, en vigueur le 13 janvier, a pour effet que les fournisseurs sont maintenant obligés de distribuer 80 pour cent de leurs approvisionnements courants à leurs clients de la période de base et ils peuvent distribuer les autres 20 pour cent qui restent comme bon leur semble.

Les fonctionnaires de la Commission des prix signalent toutefois que les fournisseurs doivent mettre à la disposition des anciens combattants une proportion raisonnable de ce 20 pour cent.

Pulpe et papier

Par suite de l'abolition des plafonds sur certaines qualités de pulpe, de papier et de papier-carton et sur tous les produits du papier, la Commission des prix du commerce a autorisé une augmentation de 10 pour cent sur les produits de la pulpe et du papier de toutes les autres catégories, sauf le papier-journal. On se rappelle que le papier-journal fut le 1er mai, au stade du contrôle, mais le prix de ce papier demeura contrôlé lorsque vendu par les tributeurs.

La récréation est salutaire

On peut juger si une personne est en harmonie avec son milieu par l'emploi de ses loisirs. Les loisirs servent à des fins constructives, soit l'exploitation de talents créatrices chez l'individu, soit la recherche d'un dérivé à la routine journalière et le fermissement de relations personnelles avec ses concitoyens. Les loisirs produisent alors une saine harmonie entre le travail et la société.

Un expert nous dit: "Il faut pas établir une ligne de démarcation distincte entre le travail et la récréation, le travail et les loisirs, le corps et l'esprit. Ce n'est pas le fait d'une coïncidence que toutes les grandes entreprises commerciales à leurs heures de quilles ou de billard, des programmes récréatifs mondains réunissant divers groupes. Chacun aurait beaucoup à gagner en consacrant une partie raisonnable de son temps à des amusements intéressants et stimulants."

SIROP VIBOT

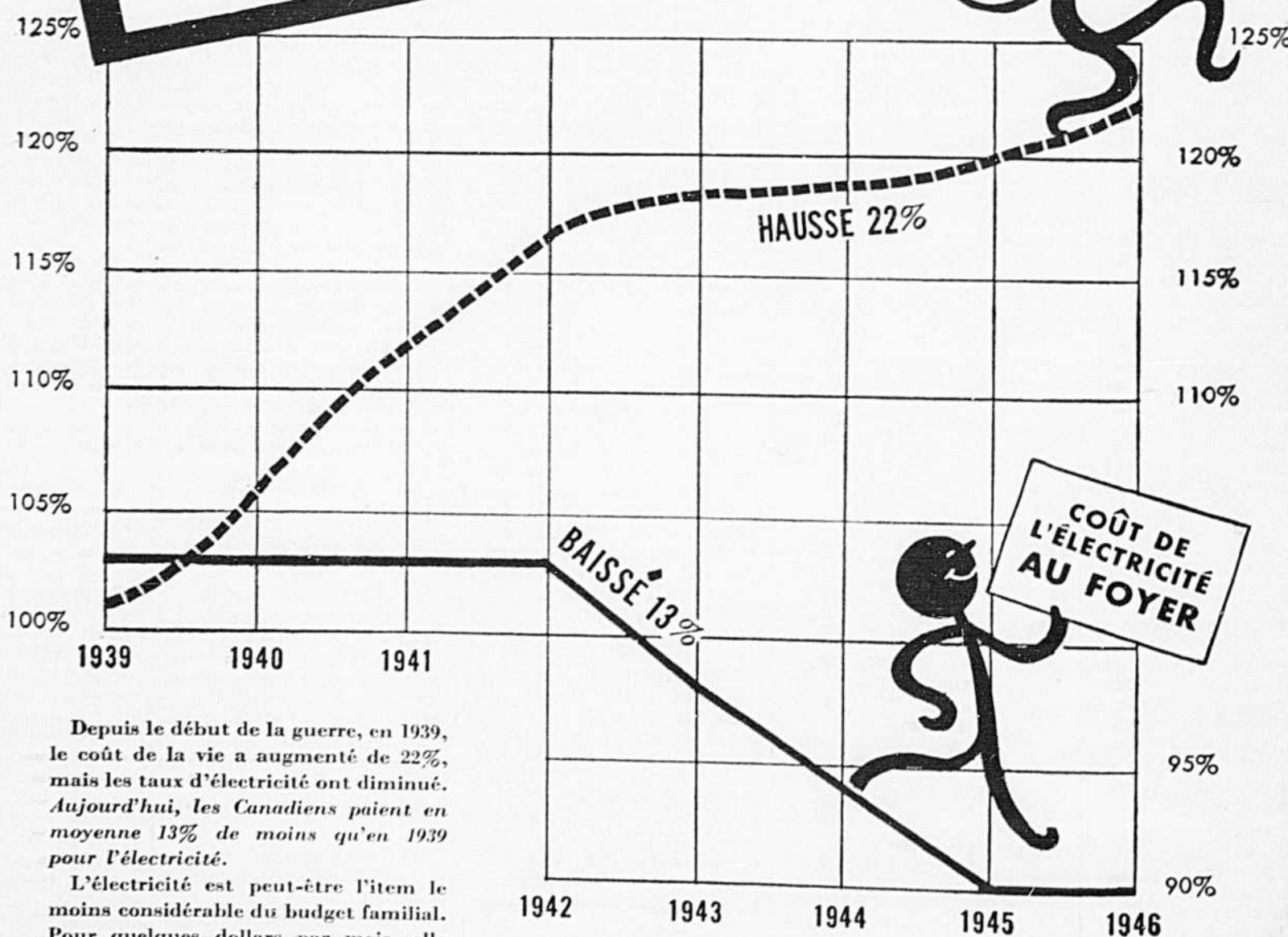
Le spécifique par excellence contre TOUX — RHUMES BRONCHITES, etc.

En vente chez votre pharmacien
PRIX 35 — 60 — \$1.00

LABORATOIRE MEDICAL VIBOT
1951 Boul. Rosemont, Montréal

Le coût de la vie a monté de 22% depuis 1939...

Le coût de l'électricité a baissé de 13%



Depuis le début de la guerre, en 1939, le coût de la vie a augmenté de 22%, mais les taux d'électricité ont diminué. Aujourd'hui, les Canadiens paient en moyenne 13% de moins qu'en 1939 pour l'électricité.

L'électricité est peut-être l'item le moins considérable du budget familial. Pour quelques dollars par mois, elle éclaire le foyer, fait fonctionner le réfrigérateur et le radio, et aide la ménagère de maintes façons. En fait, c'est l'aide la moins coûteuse qui soit!

Gatineau Power Company

GATINEAU FOURNIT UN EXCELLENT SERVICE À BAS PRIX



Je tiens le **SAC**

Les nouveaux sacs de thé Lipton sont pratiques... économiques... et vous donnent toute la saveur vivace du thé Lipton... un thé qui n'est jamais fade... qui est toujours frais et qui a du corps. Chaque sac de thé Lipton à mesure individuelle donne deux pleines tasses de thé Lipton, au goût vivace.

Vivace
est la saveur du THÉ LIPTON

DOUZIEME COURSE DE DESCENTE ANNUELLE TASCHEREAU

Sur la piste Taschereau, Mont-Tremblant
Tenue sous les auspices du
CLUB DE SKI ST-JOVITE — C.A.S.A.
Saint-Jovite, Prov. Québec,
Dimanche, le 2 février 1947 à 11.00 a.m.

ELIGIBILITE — CLASSES

Cette course de ski est ouverte aux membres de clubs appartenant à l'Association Canadienne de Ski Amateurs ou filiales dans les pays étrangers. Les concurrents seront classifiés, Juniors, Dames, Hommes B et C et Vétérans. La classe Senior comprendra les concurrents qui auront atteint leur dix-huitième année le premier janvier 1947 et les Vétérans leur trente-quatrième année à la même date. Les concurrents Juniors devront obtenir une permission écrite de leurs parents.

INSTRUCTEURS DE SKI (hors-concours)

Les instructeurs, qu'ils soient membres de l'Alliance ou non, peuvent entrer dans cette course dans le seul but de faire enregistrer leur temps; mais doivent se procurer une carte de professionnels de la Zone.

INSCRIPTIONS

Le droit d'entrée est de \$1.00 pour adultes et \$0.50 pour Juniors. Celui-ci et le blanc d'entrée devront être envoyés à B. P. 221, Station B, Montréal avant jeudi le 30 janvier à 5.00 p.m. Les entrées arrivées après la date de fermeture seront refusées. N'oubliez pas d'envoyer votre droit d'entrée.

CARTES : ZONE, AMATEUR, ET PROFESSIONNEL

Celles-ci peuvent être obtenues en s'adressant au Comité de Ski de la Zone Laurentienne, B. P. 221, Station B, Montréal. Les cartes pour Juniors sont de \$0.25, Seniors \$0.50. Professionnels \$1.00. Obtenez ces cartes à bonne heure.

AVIS IMPORTANT AUX CONCURRENTEURS

Les numéros seront donnés au "CHALET DES VOYAGEURS" à partir de 8.30 a.m. le matin de la course. Les concurrents devront être au rendez-vous au sommet du Mont-Tremblant à la cabane "WHITE PEAK" à 10.30 a.m. M. J.-B. Ryan offre gratuitement aux concurrents l'usage des deux monte-pentes avant la course, et l'ascension devra se faire après 8.30 a.m.

NON-RESPONSABLE

Le Club ne se tient responsable d'aucun accident et toutes les entrées sont acceptées avec cette entente.

PRIX

COUPES : Taschereau, don de l'Hon. L.-A. Taschereau; Mont-Tremblant Lodge de M. Jos. B. Ryan; Geoffrey Capreol de M. Leigh Capreol; Le Skieur Taschereau de M. Sidney Dawes; les deux premières seront retenues par les gagnants pour un an et les deux dernières seront retenues par le Club mais quatre

coups miniatures seront données.

PRIX : Données par M. L.-W. Mercier, Le Petit Château, Gérard Côté, prop. Hôtel St-Jovite, Gray Rocks Inn, M. Harry Chauvin, Canadian A.B.C. et le Club de Ski St-Jovite.

OFFICIERS DE LA COURSE

Présidents-Conjoints : P. Fortier, J.-L. Bédard; Secrétaire : R. Giroux; Juges : R. Fortier, G. Jetté; Chronométrateurs : G. Beattie, F. Urquhart, L. Lindsay; Aides-Chronométrateurs : R. Taché, E. Fortier, L. Paquin; Ambulanciers : J.-P. Meilleur, Corps-Ambulancier du Mont-Tremblant Lodge; Autres Officiers : J. Léveillé, J. O'Keefe, G. Cook, D. Boivin, O. Boivin, H.-R. Wheeler, G. Richer, Miles J. Jetté, J. Fortier, J. Paquin.

Le chemin de fer va de l'avant

"La relation des chemins de fer avec l'économie nationale n'a pas changé" a déclaré M. Walter S. Thompson, directeur du service des relations extérieures du Canadian National, au cours d'une causerie prononcée à Montréal, récemment. Les chemins de fer continuent à rendre possible la production industrielle massive; ils ont augmenté la valeur des terres en ouvrant de nouveaux territoires, en aidant à la peupler et en fournissant le transport à bas prix. Les chemins de fer ont aussi prouvé qu'ils étaient aussi essentiels que des soldats pour la défense du pays. Nous ne pouvons pas que le coût de quelques heures de guerre totale est plus élevé que celui des déficits du chemin de fer.

M. Thompson dit qu'aux Etats-Unis et au Canada, un train part toutes les cinq secondes. Dans ces pays, les chemins de fer emploient 1,750,000 personnes. Le Canadian National, pour sa part, en emploie 105,000 à qui il a payé, en 1946, \$250,000,000 en salaires.

Le conférencier rappelle aussi que le Canadian National a aidé au développement de riches régions minières comme celle de Noranda et de Flin Flon.

Plus loin, M. Thompson dit que "l'opinion publique contribue à tenir les chemins de fer en état d'efficacité. Il profite de l'occasion, dit-il, pour remercier les journaux et les corps publics de l'encouragement qu'ils ont accordé au Réseau National".

"Le Canadian National est dans une situation unique" dit M. Thompson, "ses clients sont en même temps ses propriétaires". Rappelant la vieille histoire que la direction d'un réseau d'Etat est responsable des déficits de ce dernier, il fait remarquer que la cause véritable de ces déficits est que le réseau était insolvable au moment de sa création et que depuis,

St-Jovite gagne 3 à 1

Le St-Jovite a battu le Ste-Agathe-des-Monts 3 à 1, jeudi soir, à l'Aréna de Ste-Agathe. Comme il a toujours eu une grande rivalité entre ces deux équipes l'Aréna était rempli à pleine capacité.

Le St-Jovite dès la première période a pris l'avantage. Des que Locas eut compté le premier point il fut facile à voir que la victoire pencherait du côté du St-Jovite. Locas a compté 2 points, Villeneuve 1. Les supérieurs de Ste-Agathe ont quitté l'Aréna après la partie dans un silence qui en disait beaucoup. Pour une oreille avertie on pouvait percevoir en certains endroits des grincements de dents.

(Communiqué).

M. L. Bertrand...

(suite de la page 1)

putation à peu près égale. Le comité d'Argenteuil ne compte que 12,500 votants, le comité de Terrebonne, 33,000, le comité de Joliette-L'Assomption-Montcalm, 45,000; le comité de Laval-Deux-Montagnes, 18,000, le comité de Labelle 19,500. On voit tout de suite la situation.

M. Lionel Bertrand était de passage à Saint-Jérôme, lundi, l'invité de M. Eugène Rochon, propriétaire de St-Jérôme Industries, fonderie qui après moins d'un an d'existence, compte déjà un personnel de 70 hommes. M. Bertrand a assisté aux opérations, avec un groupe d'invités, dont le maire de Saint-Jérôme, M. Charles Aubry. Le soir, il était l'invité de M. Rochon, au dîner hebdomadaire du club Rotary.

M. Bertrand a assisté, hier soir, au banquet offert à Sainte-Thérèse, au Dr H. Deschambault, à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance et de son demi-siècle de pratique médicale.

M. Bertrand reprendra les travaux de la session, jeudi prochain. Il ne sera alors à son bureau que les fins de semaine, et les mercredis soirs.

Il s'est efforcé lentement et péniblement de sortir de cette fâcheuse situation.

Parlant du nouveau matériel que désire le public, M. Thompson dit "que la marge de profit dans l'exploitation ferroviaire n'est pas telle que la direction puisse se permettre de mettre au rancart du matériel roulant, simplement parce qu'il y a des modèles plus nouveaux sur le marché. Le matériel de chemin de fer est construit en vue de la durée et de la sécurité et on ne peut le mettre au rancart par plaisir. Toutefois, le Canadian National s'efforce de moderniser son matériel tant qu'il peut par des remplacements et des achats. Il améliore aussi ses voies et ses structures en vue de plus de vitesse et de confort pour les voyageurs. Il augmente aussi le nombre de ses locomotives diesel."

M. Thompson termine en disant qu'à son avis, les chemins de fer demeureront encore longtemps le principal agent de transport au pays.

CHRONIQUE DU HOCKEY

Nous vous présentons...

L'arbitre Stan Pratt

Stan Pratt, qui a fait ses débuts comme arbitre dans la ligue Nationale de hockey, à Boston, le 19 janvier, vient d'Ottawa où il est né, le 14 mars 1913. C'est dans cette ville, capitale du pays, que ce nouvel arbitre a appris à jouer au hockey.

Avant de passer au hockey senior, avec les Senators d'Ottawa, Pratt a joué chez les juniors avec les Shamrocks et les Primroses de cette ville. Comme joueur de défense, il a été neuf saisons avec les Senators. En 1936-37, il est passé avec les seniors de Hull. Ce club s'est rendu jusqu'en finale de l'Est de la coupe Allan, alors qu'il a succombé aux mains du Sudbury.

Pratt a débuté comme arbitre dans la ligue Ottawa qui jouait ses parties à l'extérieur. Les trois saisons suivantes, il a été dans les parties juniors, à Ottawa. L'an dernier, il a été plus occupé que jamais comme arbitre. A part d'officier dans la ligue Senior du Québec, il a officié dans les parties de la finale de l'Est chez les seniors et dans celles des finales de l'Est chez les juniors. Il a aussi été arbitre dans les parties mémorables de la finale de la coupe Memorial, à Toronto, entre les Monarchs de Winnipeg et les St. Michaels de Toronto.

Avant d'être nommé arbitre, pour la partie, à Boston, le 19 janvier, Pratt a agi comme juge de lignes, dans la L.N.H., cette saison.

Pratt est un solide gaillard de 220 livres et d'une taille de 5 pieds et 11 pouces. Il fait partie du personnel des pompiers d'Ottawa. Il est marié et père de deux garçons et de deux filles.

ICI ET LA, EN RACCOURCI

Quatre records pour Richard

Maurice "Rocket" Richard, le prolifique compteur à l'alle droite des Canadiens de Montréal, qui est actuellement en tête des pointeurs de la ligue Nationale de hockey, a établi quatre records de tous les temps, dans ses trois saisons dans le circuit majeur.

Ces records sont les suivants : le plus de buts comptés en une saison, 50, soit en 1944-45; le plus de points dans une partie, 8, comprenant 5 buts et 3 assistances, soit le 28 décembre 1944, contre le Detroit; le plus de buts dans les séries de la coupe, 12 buts en neuf parties, soit en 1943-44; et le plus de buts, dans une partie de la coupe, 5, soit le 23 mars 1944, contre le Toronto.

Les Indes sont une des dernières parties du monde à laquelle on penserait pour de l'équipement pour le hockey. Cependant, quand le cargo Derry Cunliffe est arrivé des Indes, à Halifax, vers le 20 janvier, dans la cargaison se trouvaient des gants de hockey avec l'étiquette "Made in British India".

Barry des Bruins

Eddie Barry, l'ailier gauche au lancer précis, récemment passé des Olympics de Boston des Bruins de cette ville, est le 8ème joueur, né dans le Massachusetts, à jouer avec les Bruins. Il a été un athlète complet, à Wellesley High et à Northeastern University, où il s'est distingué au hockey, au football et au baseball. Barry a 27 ans. Il pèse 180 livres et il mesure 5 pieds et 10 pouces de taille. Il lance durement du côté gauche et il a toujours été en vedette avec les Olympics, depuis 1940. Il a passé près de quatre ans dans les gardes-côtes des Etats-Unis.

Voici, maintenant, la liste des autres joueurs du Massachusetts qui ont joué pour les Bruins de Boston : Gerry Geran, 1925; Morris Roberts, 1925; Hago Harrington, 1927; George Owen, 1929; Bob Taylor, 1929; Myles Lane, 1933; et Cliff Thompson, 1941.

Trois victoires en quatre jours

Lorsque les Black Hawks de Chicago ont gagné 3 parties en 4 jours, récemment, ils ont établi un nouveau record dans l'histoire du hockey majeur. Aucun autre club n'a si bien fait. L'exploit a été d'autant plus remarquable que deux des victoires ont été obtenues contre les champions de la coupe Stanley, les Canadiens de Montréal. Le fait est qu'aucun autre club a réussi le fait depuis que les Montréalais sont champions.

Expansion du hockey

Il y a un quart de siècle, seulement deux villes étaient représentées, aux Etats-Unis, dans le hockey "pro", soit Seattle et Portland, dans la ligue de la Côte du Pacifique. Aujourd'hui, il y a 22 villes américaines dans le circuit majeur et dans deux circuits mineurs.

Recrues du Boston

Mark Marquess, un ailier droit, et Fernand Flamon, un joueur de défense, qui viennent de passer au Boston, viennent tous deux des Bears de Hershey. Marquess qui a causé une certaine sensation en comptation, en comptant deux buts, à sa 1ère partie chez les professionnels, est né, à Bassano, Alberta, le 26 mars 1925. Il mesure 5 pieds et 8 pouces de taille et il pèse 180 livres. Flamon est né, à Dysart, Saskatchewan, le 25 janvier 1927. Il pèse 175 livres et mesure 5 pieds et 9 pouces. Il a joué une partie avec les Bruins, l'an dernier, et une partie, en 1944-45.

Belle fin de semaine pour l'Echo

Durant la dernière fin de semaine les jeunes joueurs de l'Echo du Nord n'ont pas chômés.

Vendredi soir le 17, les joueurs de l'Echo, du propriétaire Bernard Gareau ont prouvé au public jérômien qu'il était un club à battre en triomphant des Volants au compte de 11 à 0.

Au début de la première période les joueurs se lancèrent à l'attaque avec fureur. J.-J. Desjardins compta le premier point sur des passes parfaites de R. Raymond et G. Desjardins, au bout de quelques minutes de jeu l'Echo augmenta son avance quand R. Cyr enregistra le 2e but de l'Echo, sur une passe de G. Charbonneau. Les adversaires se lancèrent à l'attaque mais les défenses les tinrent en échec. G. Charbonneau augmenta l'avance de l'Echo 3 à 0, quand il compta sur une passe de C. Parent, et pour terminer la première période J.-J. Desjardins après une course sensationnelle enregistra le 4e but de l'Echo, ce qui ramenait la garantie de la victoire.

Dès les premières minutes de la seconde reprise G. Charbonneau se surpassa en comptant 3 buts pour porter le compte 7 à 0. Il compta son 2e but sans aide, quelques secondes après il compta son 3e but sur une passe parfaite de R. Desjardins, et son 4e pour terminer la seconde période sur des passes de ses coéquipiers C. Parent et R. Cyr.

A la dernière reprise, les Volants se lancèrent follement à l'attaque mais l'arrière garde de l'Echo, ce qui permit aux adversaires de compter 2 buts pour porter le compte 5 à 3. Au milieu de la seconde période, M. Dépat du Terrebonne vint porter le compte 5-5 en enregistrant 2 buts.

Au début de la dernière reprise le Terrebonne prit une avance de 2 points en portant le compte 7 à 5. L'Echo ne tarda pas à reprendre son aplomb, alors que Jean-Jacques Desjardins et Réjean Raymond comptèrent tour à tour en s'assistant conjointement pour enfin égaliser les chances. Quelques secondes plus tard Corbeil, donna l'avance à son club, en portant le compte 8 à 7 en faveur du Terrebonne. Nos jeunes ne perdirent pas confiance, alors que Roland Cyr et Claude Parent portèrent le compte 9 à 8 en faveur de l'Echo. Quinze secondes avant la fin des hostilités R. Valois sauva son club d'une défaite, en comptant le point égalisateur de la partie, qui se termina au compte de 9 à 9.

Dimanche le 2 février, le club de Terrebonne viendra visiter l'Echo du Nord à la patinoire locale au terrain d'exposition. Donc venez en foule, et surtout venez encourager nos jeunes.

Les amateurs de pêche seront heureux de savoir que l'Office National du Film est à préparer une série de documentaires sur les poissons de nos eaux. Les premiers films de cette série en couleurs auront pour sujets : le saumon, la truite mouche et le brochet.

MAISON A VENDRE

LOGEMENT LIBRE

Située avenue du Palais, à Saint-Jérôme

Triplex neuf, moderne, comprenant :

- Un logement de huit pièces, vacant ;
- Un logement de 4 pièces et demie ;
- Un logement de 5 pièces.

Chaque logement comprend un poêle électrique et un réfrigérateur.

Système de chauffage à l'huile, garage, cave. Construction pierres et briques.

Revenus : \$ 3,264.00

Prix : \$35,000.00

Ecrire à

F. Vézina, 1633, rue Préfontaine, Montréal, Qué.

Confiez vos travaux d'impression à

Imprimerie BEAUCAGE

Jean-Paul BEAUCAGE, prop.

(Industrie locale et essentiellement jérômienne)

SERVICE ULTRA-RAPIDE

Spécialité :

Faire-parts — cartes de visite et d'affaires — menus
Souvenirs-mortuaires — papeterie de bureau
Programmes — Prospectus, Etc.

Tél. 1051-J

252, rue LAVIOLETTE

St-Jérôme

PETITES ANNONCES

TAUX DES PETITES ANNONCES

25 mots ou moins 50 cents
2 cents pour chaque mot supplémentaire

IMPORTANT :

Nous n'accepterons plus dorénavant les petites annonces transmises par téléphone.

LES POUSSINS DE MONKTON POULTRY FARM

Vous achetez des poussins pour une raison : Ahn que votre placement vous rapporte des dividendes, il vous faut être sûrs de bien placer votre argent. Nous vous offrons des poussins de producteurs certifiés par le gouvernement et soumis à un test sanguin. Profitez de l'escompte que nous accordons sur les commandes envoyées de bonne heure. Demandez-nous nos prix de liste pour 1947 ainsi que notre catalogue. MONKTON POULTRY FARMS, MONKTON, ONTARIO. (10-17-24-31)

ON DEMANDE

On demande un jeune homme bilingue possédant une bonne instruction, faire application par écrit. Adressez personnellement à Georges Hamel, Marché Central, 346, rue St-Georges, Saint-Jérôme. (17-24-31)

LEÇONS DE COUTURE

Leçons de couture sur la confection de robes, et décoration intérieure. (Jour ou soir). Venez pour rendez-vous à la Compagnie Singer, 30, rue Legault, tél. : 26, Saint-Jérôme. (24)

Roland Cyr, ce qui porta le compte 5 à 1 en faveur de l'Echo.

Après 5 minutes de jeu dans la 2e période, Maurice Giroux se vit infliger la seule punition de l'Echo, ce qui permit aux adversaires de compter 2 buts pour porter le compte 5 à 3. Au milieu de la seconde période, M. Dépat du Terrebonne vint porter le compte 5-5 en enregistrant 2 buts.

Au début de la dernière reprise le Terrebonne prit une avance de 2 points en portant le compte 7 à 5. L'Echo ne tarda pas à reprendre son aplomb, alors que Jean-Jacques Desjardins et Réjean Raymond comptèrent tour à tour en s'assistant conjointement pour enfin égaliser les chances. Quelques secondes plus tard Corbeil, donna l'avance à son club, en portant le compte 8 à 7 en faveur du Terrebonne. Nos jeunes ne perdirent pas confiance, alors que Roland Cyr et Claude Parent portèrent le compte 9 à 8 en faveur de l'Echo. Quinze secondes avant la fin des hostilités R. Valois sauva son club d'une défaite, en comptant le point égalisateur de la partie, qui se termina au compte de 9 à 9.

Dimanche le 2 février, le club de Terrebonne viendra visiter l'Echo du Nord à la patinoire locale au terrain d'exposition. Donc venez en foule, et surtout venez encourager nos jeunes.

CARTES D'AFFAIRES

Legault & Legault

AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295, rue Main

LACHUTE

Guy LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — MONTREAL

Paul Larose

B.A., LL.B.

AVOCAT

84, rue Blainville
SAINTE-THERÈSE
Téléphone 230
Résidence 185

Mario Beaudry

B.A., LL.M.

Avocat & Procureur

Sainte-Agathe des Monts
Résidence Bureau
159, Tour du Lac 43, S.-Vincent
Tél. 374 Tél. 217

RESIDENCE : St-Janvier, Terr. Tél. 269-W

J.-Marc Vermette

LL. L.

Notaire-Commissaire

EDIFICE "THEMIS"

Suite 904

10, Ouest, rue St-Jacques
Tél. L.A. 7268* — Montréal

Téléphone : Bureau 61 Rés. 510

Louis Nicolas

ARCHITECTE

Bureau : 298, rue Labelle
Suite 5
Résidence : 430, Blvd Melançon
Saint-Jérôme, Qué.

Louis Mignault

Arpenteur-Géomètre

Bureau : 316, rue Saint-Georges
Rés. : 17, rue Saint-Faustin
SAINT-JEROME
Bureau : Tél. 25 Résidence : Tél. 355

Téléphone 471

J.-Gavan Power

B.A., LL.L.

Avocat & Procureur

69 est, rue Préfontaine
(coin St-André)
Sainte-Agathe des Monts

J.-M. Ostiguy

prop. LA LAURENTIENNE

AUTOMOBILE

Dépositaire des voitures
KAISER - FRAZER
NORTHERN LUMBER CO.
92, St-Faustin - Tél. 592-w
SAINT-JEROME

Nos Annonceurs

méritent votre

patronage

LISEZ ET FAITES LIRE
L'AVENIR DU NORD

Gaston Gibeault

C. R.

AVOCAT

de GIBEAULT & DUQUETTE
Tél. 60 — 3, rue Préfontaine
Sainte-Agathe des Monts

Claude Prévost

C. R.

AVOCAT

Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal
Bureau : PLateau 5060-5069

Henri Prévost

B.A., LL.B.

AVOCAT

298, rue Labelle
Tél. 85
Saint-Jérôme
C.-E. Marchand, C.R.,
conseil

Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Vérificateur
Autorisé de la Commission
Municipale de Québec
Classe "A"

Bureau : 500, avenue du Palais
Rés : 389, Blvd Melançon
Tél. 122
Saint-Jérôme, Qué.

Tél. 381-W 129 St-Antoine

Jacques Poulin

ARPENTEUR GEOMETRE

QUEBEC LAND SURVEYOR

Case postale 160
Sainte-Agathe des Monts

YVON BOCK

AVOCAT

2 est, rue Bellechasse
MONTREAL
CA. 8313

Sénécal & Cie

Comptables Publics

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

L'Avenir du Nord

**Pages 6 à 7
inexistantes**

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

Nouvelles des Paroisses

Décès

Mme Roger Beauchamp, née Diana Perrault, décédée le 19 janvier, à l'âge de 82 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 21 janvier, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme.

Omer Brissette, veuf d'Alphonse Laframboise, décédé le 19 janvier, à l'âge de 81 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 22 janvier, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme.

Mme Joseph Desjardins, née Adrienne Monette, décédée le 21

janvier, à l'âge de 65 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 24 janvier, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme.

Mariage

Lundi, 20 janvier, à 7 heures, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, a été béni le mariage de Léo Gauthier, fils de feu Raoul Gauthier et de Mme Gauthier, avec Rita Lanthier, fille de M. et Mme Théophile Lanthier.

Rapport financier de la fabrique de St-Jérôme pour 1946

RECETTES

a) Ordinaires :

Bancs	\$31,800.39
Collectes	13,277.07
Dime et Support	6,319.00
Baptêmes (cloches)	911.00
Mariages	2,009.60
Grand-messes	4,371.80
Services	3,122.40
Cimetière	4,053.92
Clerges	6,420.93

Total des recettes ordinaires \$ 72,286.11

b) Extraordinaires :

Intérêts	258.15
Répartition	14,939.86
Salle paroissiale et dons	473.00

Total des recettes extraordinaires \$ 15,671.01

TOTAL DE TOUTES LES RECETTES \$ 87,957.12

Balance en caisse le 1er janvier 1946 40,369.78

GRAND TOTAL DE TOUTES LES RECETTES \$ 128,326.90

DEPENSES

a) Ordinaires :

Culte : hosties, vin, cierges, etc.	\$ 1,814.91
Entretien du mobilier	2,207.41
Salaire : curé et assistants	6,084.00
Salaires employés	11,056.47
Chauffage, éclairage, téléphone	4,344.85
Entretien des immeubles	365.74
Taxes et assurances	2,021.50
Divers	516.81

Total des dépenses ordinaires \$ 28,411.69

b) Extraordinaires :

Intérêts payés	7,183.00
Comptes divers	1,991.06
Améliorations	21,362.05
Emprunts payés	24,250.00
Don aux paroisses de Saint-Antoine et de Sainte Paule	4,000.00

Total des dépenses extraordinaires \$ 58,786.11

TOTAL DE TOUTES LES DEPENSES 87,197.80

Balance en caisse au 31 décembre 1946 41,129.10

GRAND TOTAL \$ 128,326.90

RECAPITULATION

Grand total des recettes et revenus \$128,326.90

Grand total des dépenses et déboursés 87,197.80

BALANCE en caisse { Fabrique : 23,470.81 / Répartition : 17,658.29 } \$41,129.10

au 31 décembre 1946

Comptes rendus le 12 janvier 1947.

J.-E.-F. LEBEAU, Marguillier comptable.

Emprunt garanti par la Répartition \$123,000.00

Emprunt garanti par la Fabrique 43,850.00

DETTE, au 31 décembre 1946 \$ 166,850.00

Moins balance en caisse au 31 décembre 1946 41,129.10

DETTE NETTE, au 31 décembre 1946 \$125,720.90

Chanoine EMILE DUBOIS, curé de Saint-Jérôme.

Finaliste au Concours National de l'Orge



La ferme du Séminaire de Ste-Thérèse a remporté le premier prix provincial de \$150, au Concours National de l'Orge. Sur cette photo, prise lors du banquet donné à l'occasion des éliminatoires provinciales par l'Association des Brasseries du Québec à l'Hôtel Windsor, à Montréal, le 14 janvier, on voit M. l'Abbé J.-A. Lemay, régisseur du Séminaire, recevant son certificat d'honneur des mains de l'Honorable Patrice Tardif, Ministre d'Etat dans le cabinet provincial. Le Séminaire de Ste-Thérèse représentera maintenant la province de Québec au championnat Québec-Ontario qui sera disputé à Toronto en février.

VISITE INDUSTRIELLE

Un groupe de citoyens de Saint-Jérôme et le député fédéral du comté de Terrebonne, M. Lionel Bertrand, ont eu l'avantage, lundi après-midi dernier, de visiter la fonderie des "St-Jérôme Industries Limited". Ils répondaient à l'aimable invitation de M. Eugène Rochon, de notre ville, fondateur et président de cette compagnie.

Outre M. Lionel Bertrand, le groupe de visiteurs comprenait M. Charles Aubry, maire de Saint-Jérôme; M. A. Boyer, gérant de la Banque Canadienne Nationale; M. Paul-A. Castonguay, directeur de la Chambre de Commerce aînée; M. Clarence Hadcraft, gérant de l'usine de St-Jérôme de la Dominion Rubber Company Limited; et M. Pierre Prévost, rédacteur en chef et administrateur de L'Avenir du Nord. La visite se déroula sous la conduite de M. Eugène Rochon lui-même et de M. H. Murray, représentant de la Electric Temper and Equipment Company Limited.

La fonderie Rochon aura un an d'existence le 6 février prochain. Pourtant, à parcourir la superbe bâtisse qui abrite les fours et où travaillent avec diligence quelque soixante-dix employés, on pourrait croire que c'est là une industrie fondée il y a longtemps.

Il convient de féliciter chaleureusement M. Eugène Rochon du courage et de la volonté de travail qui lui ont permis, en moins d'un an, de faire prospérer une entreprise comme la sienne, essentiellement jérômiennne, tout à l'honneur de son président et de la ville où elle se trouve.

On distribuera 4,800 exemplaires de plus que la dernière fois, l'augmentation pour St-Jérôme seulement se chiffrant par plus de 1,150. C'est un indice de l'expansion considérable du réseau Bell.

M. Ball souligne que l'annuaire contient plus de 7,300 inscriptions nouvelles ou modifiées, dont plusieurs dans la section de St-Jérôme. A cause du grand nombre de changements, il conseille aux usagers de consulter attentivement le nouvel indicateur avant de téléphoner et insiste sur l'importance de tenir à jour aide-mémoire et blocs-notes, prévenant ainsi les appels erronés.

Les Labelle, Gauthier, Beauchamp et Desjardins figurent au premier rang pour le nombre d'inscriptions dans la section de St-Jérôme.

Don du Club Rotary

A l'issue du dîner hebdomadaire du Club Rotary, lundi soir dernier, à l'hôtel Lapointe, Me Camille-L. de Martigny, président, a annoncé qu'une somme de \$501.65, don des membres du Club, avait été remise aux Dames patronnesses du dispensaire de Saint-Jérôme. Ce montant sera affecté à l'achat de lait pour distribution aux jeunes enfants des écoles de la ville.

Communiqué

PELLETIER & LELIEVRE ENRG, courtiers en assurances et immeubles, désire faire savoir à sa clientèle ainsi qu'au public en général, qu'à la suite du départ de M. Gérard Lelièvre, le seul et unique propriétaire de cette firme est maintenant M. François Pelletier. Par conséquent, il est le seul ayant le droit de transiger des affaires, de quelque nature qu'elles soient, au nom de PELLETIER & LELIEVRE ENRG.

Hockey ! Hockey !

Une joute de hockey qui promet être des plus intéressantes, sera disputée sur la patinoire du Terrain d'Exposition de St-Jérôme, entre le club ROYAL jérômienn et celui du LA-CHUTE (junior), dimanche après-midi, à 2.30 heures précises.

Le Royal jérômienn, qui n'a subi qu'une seule défaite en six joutes entend bien continuer sa marche victorieuse lors de cette partie.

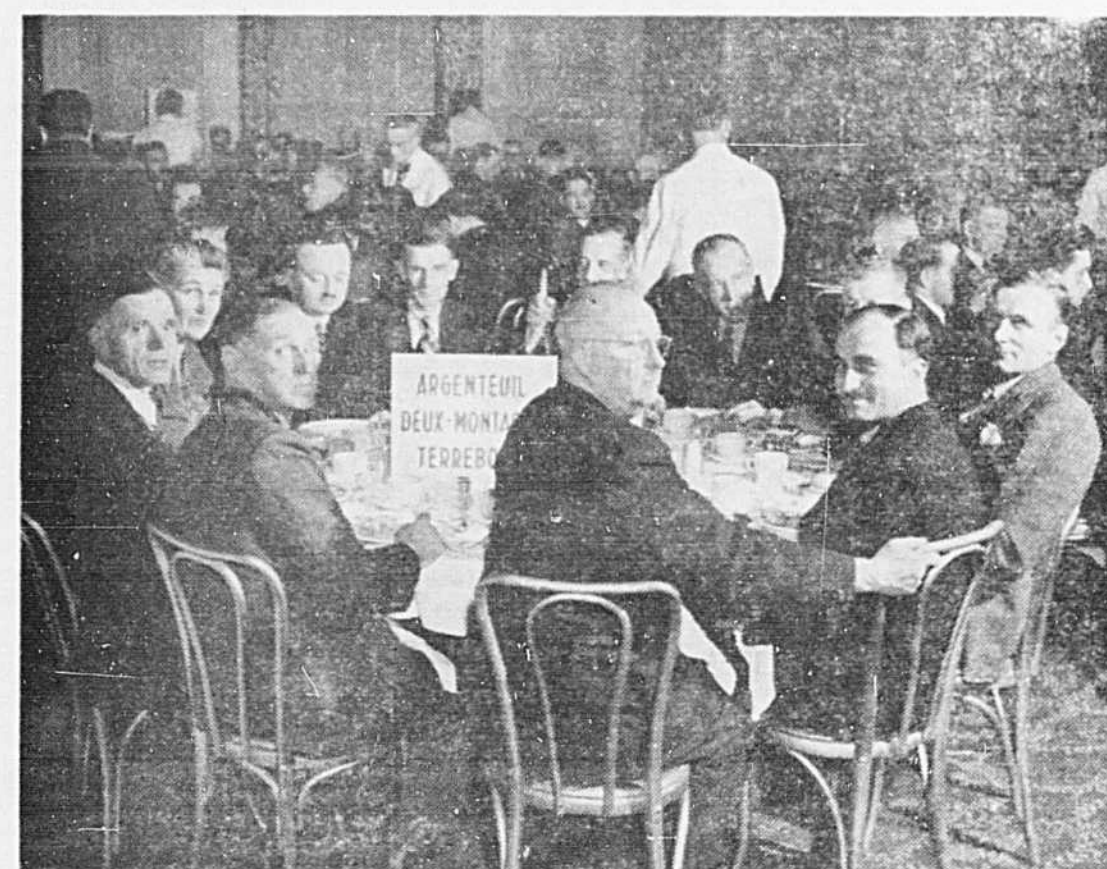
Le populaire sportman Pierre "Bill" Brosseau, gérant, enverra comme première ligne d'attaque : Jean Labelle, Guy Alarie et Marcel Gagnon; pour la deuxième ligne : Roland Brosseau, Roland Rioux et Paul Charbonneau. A l'arrière-garde on remarquera David Morin jr., Roger Brosseau et Claude Dupras. Maurice Labelle gardera les filets.

On s'attend à ce qu'une grande foule assiste à cette partie qui promet être des plus intéressantes. Soyez-en !

QUELQUES NOTES SUR LE GARDIEN DE BUTS DU ROYAL

Maurice Labelle est né à Saint-Jérôme, le 5 juin 1927. Il mesure 6 pieds 1 pouce, pèse 162 livres. Il débuta dans la ligue juvénile de Saint-Jérôme, pour ensuite passer au Royal. Il fit ses marques dans plusieurs villes du Comté de Terrebonne. G. A., capt.

AU BANQUET



A l'occasion des éliminatoires provinciales du Concours National de l'Orge, l'Association des Brasseries de la province de Québec a offert un banquet à tous les vainqueurs provinciaux et régionaux du concours. Le dîner a eu lieu le 14 janvier à l'Hôtel Windsor, à Montréal. Cette photo de la table réservée à la région Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne nous fait voir MM. F. S. Molson, Molson's Brewery Ltd.; A. Lalonde, Deux-Montagnes; Me Laurent Jeannotte, St-Benoît; Armand Berubé, Radio-Canada; Alexis Lauzon, Terrebonne; M. Parent, Québec, juge; J.-A. Parenteau, St-Jérôme, Qué.; Gérard Tremblay, agronome, St-Eustache; Clifford Oswald, Ste-Scholastique; O. J. H. Daves, The National Breweries Ltd.

Notre spécialité : Vêtements pour hommes



Pensez à nous donner la commande de votre complet ou paletot de printemps. Ces commandes sont remplies par les grands tailleurs Tip-Top, Johnston et Lombardi, qui exigent 10 semaines environ pour la livraison des vêtements sur mesures.

Le choix des tissus, de très bonne qualité, est varié, et il y a des prix pour toutes les bourses.

Notre assortiment de complets et paletots prêts à porter sera de bon goût et arrivera très prochainement. Nous espérons avoir sous peu des chemises et des sous-vêtements en quantité suffisante pour répondre aux besoins de nos clients.

Nos lignes de bas, chandails, "pullovers" en laine... sont très bien assorties, de même que nos belles et bonnes lignes de chapeaux.

Nous prévoyons pouvoir servir mieux nos clients avec un excellent choix de mercerie et confection pour hommes et jeunes gens, et ce, à des prix avantageux.

J.-W. CYR

314, rue St-Georges

SAINT-JEROME

Tél. 448

Optométriste

HENRI J. LEJOUR, o.d.

SPECIALISTE EN EXAMEN DE LA VUE

Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame, Montréal

Heures de bureau : 10 h. a.m. à 6 p.m. et sur rendez-vous

298, rue ST-GEORGES

Tél. 117

ST-JEROME

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Spécialités : Rapport Impôt sur le Revenu

Service de Comptabilité

Tél. : 1099 - 523

295, rue ST-GEORGES

St-Jérôme, Qué.

FEU — VOL — VIE — ACCIDENT — MALADIE

Pelletier & Lelièvre Enrg.

F. Pelletier, seul propriétaire

Assurances Générales

IMMEUBLES

Tél. 952

304 A, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

Soirée Récréative — Funérailles de Mme André Beauchamp à Ferme-Neuve

Un tirage organisé par les Syndics et les Marguilliers de la paroisse de Ste-Paule aura lieu à la soirée récréative qui sera donnée dimanche soir le 26 janvier, à 8 heures, au Manège Militaire. L'entrée est libre. Les prix seront les suivants : 1er prix : \$5.00; 2e et 3e prix : \$2.50 chacun.

(Communiqué).

Naissance

M. et Mme Fernand Desjardins, de Saint-Jérôme, font part de la naissance d'une fille appelée Ginette, née le 20 décembre dernier. Le parrain et la marraine sont M. et Madame Jean Léveillé, grands-parents de l'enfant. La portouse était Mlle Jeanne Léveillé, tante de l'enfant.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à Ferme-Neuve, et une messe de requiem a été chantée à la même heure à Sainte-Adèle.

Une sœur, Madame Hector Authier, survit à feu Madame Beauchamp.



LE MAGASIN HARRY

328, rue St-Georges

Saint-Jérôme

désire s'unir à tous les catholiques et à tous les Canadiens pour déplorer la mort de Son Eminence le Cardinal J.-M.-RODRIGUE VILLENEUVE, O.M.I.

Pharmacie WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie et la plus importante du district

Livraison rapide par "jeep", de 8 h. 30 du matin à 6 heures du soir

Agence des Produits de Beauté Harriett, Hubbard, Ayer, Elizabeth Arden, Barbara Gould, Max-Factor, Jasmine, Gardenia et Adrienne

Le soir, service rapide de deux messagers, jusqu'à 9 h. 30

SAINT-JEROME Voisin du marché

341, RUE SAINT-GEORGES,

Téléphones: 558 et 559